



# SUIVI DE BIODIVERSITÉ 2022

## Aéroport de Brive – Vallée de la Dordogne



**AÉRO BIODIVERSITÉ**

**NOVEMBRE 2022**

**Document réalisé par :**

Elodie RIVIERE (ER), chargée d'études naturalistes

Honorine ROCHE (HR), coordinatrice de projets biodiversité

**Date de réalisation :** Novembre 2022

**Crédits photographiques :**

Les photographies présentes dans ce rapport ont été prises majoritairement sur l'aéroport Brive – Vallée de la Dordogne. Si ce n'est pas le cas, un astérisque apparaît dans la légende.

Page de garde : Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) sur l'aéroport de Brive – 15/04/2022 – Honorine ROCHE

Partie 1 : Tarier pâtre (*Saxicola rubicola*) mâle perché – 14/04/2022 – Elodie RIVIERE

Partie 2 : Chargée d'étude parcourant une prairie – 14/04/2022 – Elodie RIVIERE

Partie 3 : Abeille sauvage de la famille des Andrènes butinant une fleur de prunellier – 15/04/2022 – Honorine ROCHE

Partie 4 : Zone de fourrés près du seuil de piste 32 – 28/09/2022 – Elodie RIVIERE

Quatrième de couverture : Orchis brûlé (*Neotinea ustulata*) – 15/04/2022 – Honorine ROCHE

Pour le reste des illustrations, l'auteur est mentionné dans la légende d'après ses initiales :

Honorine ROCHE (HR), Elodie RIVIERE (ER), Chloé CORNIC (CC), Emma DEPOIRE (ED),

Si aucun auteur n'est indiqué, il s'agit d'une photo libre de droits

**Citation recommandée :**

Aéro Biodiversité. 2022. Suivi de biodiversité. Aéroport de Brive – Vallée de la Dordogne

# Table des matières

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1. LES PARTENARIATS ET TERRAINS EN 2022.....	2
1.2. L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION.....	2
1.3. LE LABEL « AÉROBIO ».....	3
<b>2. MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>5</b>
2.1. CONTEXTE.....	6
2.2. PLANNING DES PROSPECTIONS 2022.....	6
2.3. NOUVEAUX TAXONS PROSPECTÉS EN 2022 ET PROTOCOLES ASSOCIÉS .....	7
2.3.1 <i>Introduction</i> .....	7
2.3.2 <i>Localisation des différents protocoles</i> .....	8
<b>3. RÉSULTATS DES INVENTAIRES</b> .....	<b>11</b>
3.1. HABITAT ET FLORE .....	13
3.1.1 <i>Habitats</i> .....	13
3.1.2 <i>Flore</i> .....	13
3.2. FAUNE .....	18
3.2.1 <i>Avifaune</i> .....	18
3.2.2 <i>Avifaune nocturne</i> .....	23
3.2.3 <i>Invertébrés</i> .....	25
3.2.4 <i>Chiroptères</i> .....	29
3.2.5 <i>Autres mammifères</i> .....	32
3.2.6 <i>Amphibiens</i> .....	33
3.2.7 <i>Reptiles</i> .....	33
3.3. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS.....	34
<b>4. THÉMATIQUE 2022 : REPRISE DE LA GESTION</b> .....	<b>35</b>
4.1. CONTEXTE.....	36
4.2. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES POUR LA FAUCHE DES MILIEUX HERBACÉES .....	37
4.3. UNE GESTION ADAPTÉE EN FAVEUR DE L'ŒDICNÈME CRIARD .....	37
4.3.1 <i>Rappel sur la biologie de l'Œdicnème criard</i> .....	37
4.3.2 <i>L'Œdicnème criard sur l'aéroport de Brive</i> .....	39
4.3.3 <i>Gestion de son habitat</i> .....	41
4.3.4 <i>Observations complémentaires pour confirmer la reproduction de l'espèce sur site</i> ..	41
4.4. PROPOSITION D'UN PLAN DE GESTION.....	42
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>46</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>47</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>49</b>

# 1 INTRODUCTION



## 1.1. Les partenariats et terrains en 2022

En 2022, l'association compte **54 aéroports et aérodromes** s'étant inscrit dans la démarche. Le partenariat avec la Fédération Française d'Aéronautique (FFA), initié en 2020, se poursuit : l'association couvre chaque année quinze terrains qui changent au bout de deux années de prospection. D'autres aérodromes sont prospectés via un partenariat avec le Fédération Française d'ULM (FFVPLUM) ainsi que depuis 2022 via un partenariat avec la Fédération Française de Vol à Voile (FFVP). Par ailleurs, l'association intervient sur 34 aéroports en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, dont **13 nouveaux terrains** cette année.

### PLATEFORMES PARTENAIRES EN 2022 EN FRANCE

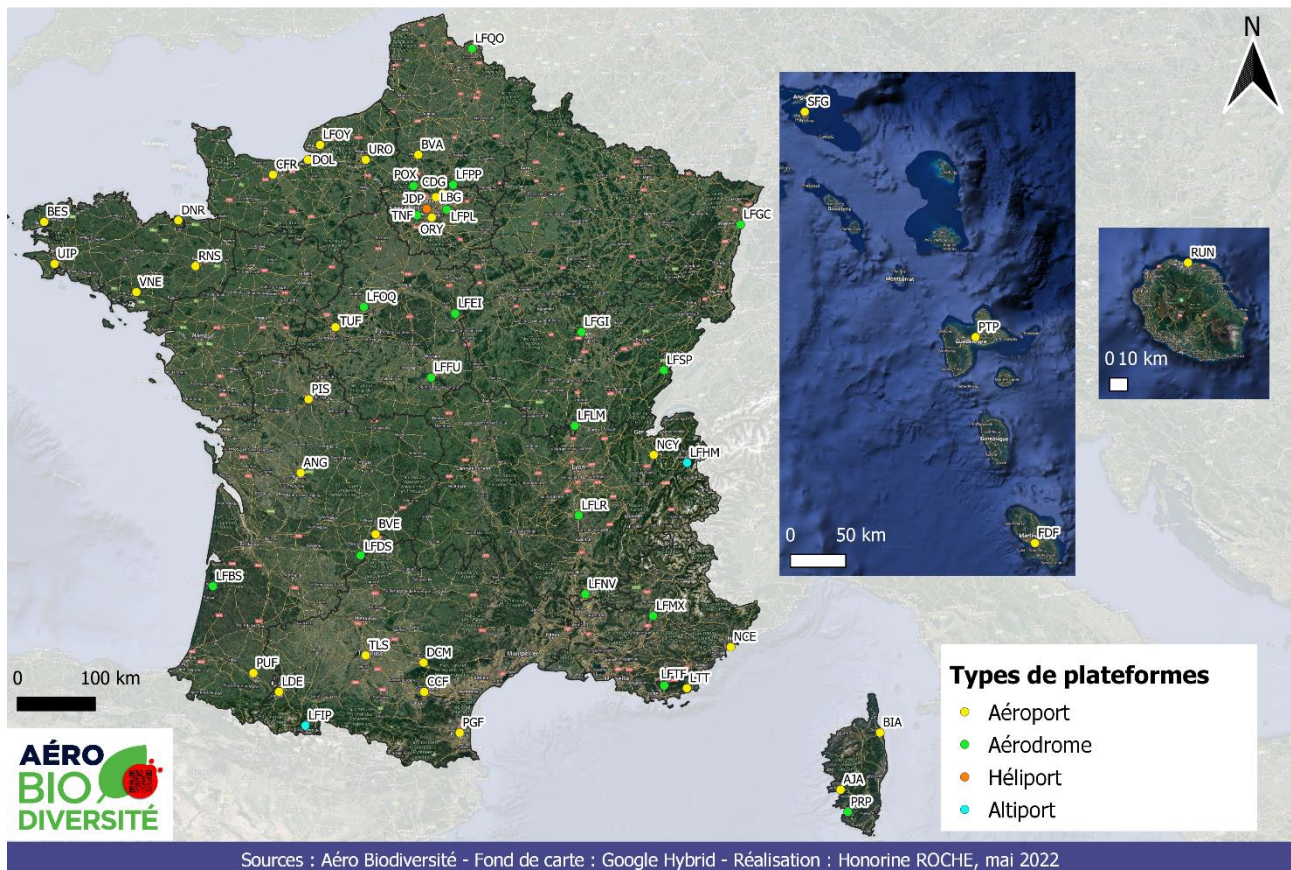


Figure 1 : Répartition des plateformes partenaires en 2022

## 1.2. L'organisation de l'association

La gouvernance de l'association est assurée par trois organes :

- **Le Conseil d'Administration**, chargé d'orienter les actions de l'association. Il est constitué de 10 à 12 personnes : les représentants des cinq membres de droit (Air France, Air Corsica, MNHN, DGAC, un poste vacant), de six membres élus, le Président du Comité scientifique et de deux personnalités qualifiées. Il élit un bureau composé d'un président, d'une trésorière, d'une secrétaire et de deux vice-présidents pour une durée de trois ans.
- **Le Comité scientifique**, chargé de proposer des méthodologies d'évaluation et de suivi de la biodiversité, d'accompagner et de valider la démarche scientifique de

l'association. Il est constitué de scientifiques, spécialistes, chercheurs et praticiens reconnus dans différents domaines rattachés à l'écologie (botanique, entomologie, biologie de la conservation, écotoxicologie...).

- **L'équipe salariée**, chargée d'assurer l'évaluation et le suivi de la biodiversité, d'animer les programmes de sciences participatives et d'accompagner les plateformes partenaires vers une démarche plus respectueuse de la biodiversité. Elle est constituée de d'une coordinatrice scientifique et d'écologues spécialisés dans différents groupes biologiques (ornithologie, botanique, entomologie...). L'équipe est dirigée et administrée par un manager.

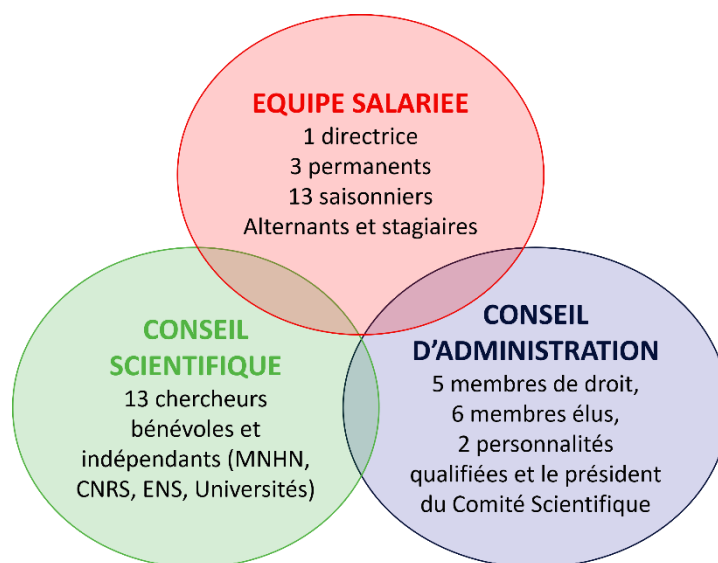


Figure 2 : Schéma de l'organisation de l'association

Pour continuer d'assurer ses missions face à la croissance de l'association, l'équipe de saisonniers a été étoffée cette année puisque ce sont 13 chargés d'étude qui ont rejoint Aéro Biodiversité de mars à novembre 2022. L'équipe a également été épaulée par deux stagiaires et deux alternants cette année.

### 1.3. Le label « aérobio »

Fin 2020 et courant 2021, les équipes d'Aéro Biodiversité, en étroite collaboration avec le Conseil Scientifique, ont travaillé à l'élaboration d'un label afin de **valoriser le travail et l'engagement des aéroports inscrits dans la démarche Aéro Biodiversité**. C'est ainsi qu'a été créé le label « aérobio ». Après une année test en 2021 pendant laquelle le label a été testé auprès de trois aéroports partenaires et a été ajusté en fonction des retours d'expériences, il est officiellement lancé en 2022.

Le label est basé sur l'évaluation de critères dans différentes thématiques reflétant l'engagement de l'aéroport dans la prise en compte de la biodiversité sur sa plateforme. Ces thématiques sont la **biodiversité**, **l'investissement du personnel** de l'aéroport dans la connaissance et le suivi de la biodiversité sur leur plateforme, **la communication** et **l'ancrage territorial**. Pour chacune de ces catégories, différents critères sont évalués via des indicateurs comme le montre la Figure 1. En fonction de l'avancement de l'indicateurs, un nombre de point

est attribué. En fonction du nombre de point total, un niveau de label (1, 2 ou 3) est donné. Des critères dits « essentiels » sont nécessaires à l'obtention d'un niveau de label. La décision d'attribution du label est pré-analysée par les équipes d'Aéro Biodiversité avant d'être décidée, de façon indépendante et éthique, par le Conseil Scientifique de l'association. Le label est ainsi attribué pour une durée de 3 ans.

Critères évalués	Indicateurs	Gain	Critère essentiel
<b>BIODIVERSITÉ</b>			
<input type="checkbox"/> Un état initial a été réalisé (oiseaux, mammifères, flore et cartographie des habitats naturels)	Rapport(s) de l'état initial Présentation orale	7 pts	<b>Niv. 1</b>
<input type="checkbox"/> Des groupes sont étudiés pendant ou après l'état initial (Rhopalocères, Orthoptères, Reptiles). Les amphibiens et odonates sont pris en compte si des zones favorables sont identifiées (plan d'eau, fossés inondés).	Rapport(s) Présentation orale	5 pts	/
<input type="checkbox"/> La fauche des prairies aéronautiques prend en compte la biodiversité : - Une fauche tardive est privilégiée - Coupe haute (20 cm) et non broyée - Fauche centrifuge - Exportation des produits de coupe (sauf contexte écologique particulier)	Méthodes utilisées Plan de fauche Plan de gestion	1 pt 2 pts 1 pt	<b>Niv. 2</b>
<input type="checkbox"/> Les espèces patrimoniales font l'objet de suivis et de mesures spécifiques de préservation	Mesures mises en place Plan de gestion	5 pts	/
<input type="checkbox"/> Création, diversification et/ou restauration de milieux naturels sur la plateforme	Voir page 14	3 pts	/
<b>INVESTISSEMENT DU PERSONNEL</b>			
<input type="checkbox"/> Du personnel de l'aéroport participe à des formations naturalistes, sur la mise en place de protocoles, ou sur de l'écologie plus générale	Nombre de personnes, régularité, diversité des formations...	10 pts	/
<input type="checkbox"/> Du personnel de l'aéroport est impliqué dans des suivis naturalistes	Nombre de personnes, régularité, diversité des suivis	10 pts	<b>Niv. 2</b>
<input type="checkbox"/> Un référent biodiversité est identifié sur la plateforme	Contact	3 pts	<b>Niv. 1</b>
<input type="checkbox"/> Régularisation annuelle sur la demande de dérogation et d'autorisation pour le prélèvement d'espèces protégées et chassables dans le cadre des missions de Prévention du Risque Animalier	Document à transmettre au CSRPN	2 pts	/

Figure 3 : Extrait de la grille d'évaluation du label

Pour candidater au label, les plateformes doivent être partenaire de l'association, faire une lettre de candidature avant le 31 mai de l'année. Ensuite, la plateforme devra fournir un rapport de labellisation.

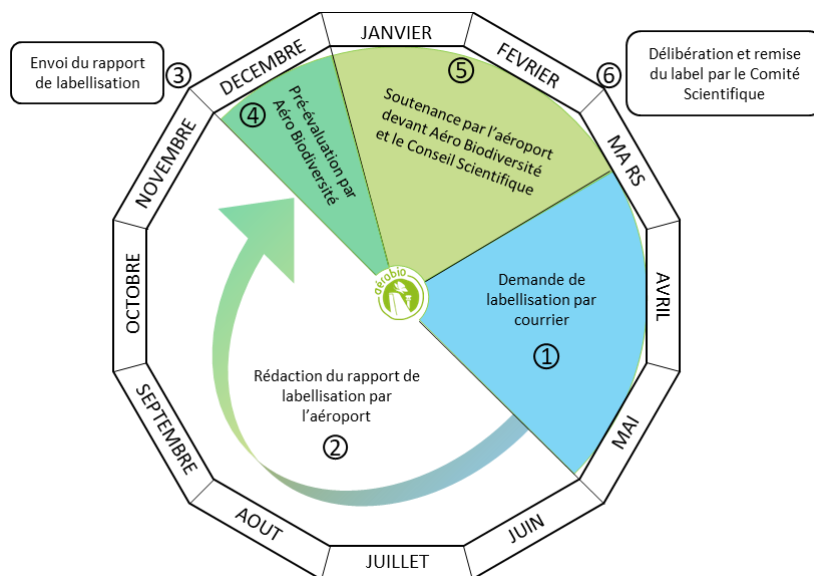


Figure 4 : Étapes du processus de labellisation

# 2 MÉTHODOLOGIE





## 2.1. Contexte

La plateforme de Brive-la-Gaillarde a subi quelques modifications durant l'hiver 2021/2022. En effet, des travaux de mise en conformité de la piste ont été réalisés au niveau du seuil de piste 11. Ainsi, la pente au niveau de la rampe d'accès a été adoucie par apport de remblai extérieur (pris côté parking public). Par ailleurs, le chemin de ronde a été élargi entre les points BVE1 et BVE3. Enfin, quelques opérations de gestion comme de la coupe de peuplier ou du rabattement de ronciers ont également été effectuées pendant ce même hiver.



Photo 1 : Travaux et gestion des ronciers - 04/22 - HR

## 2.2. Planning des prospections 2022

Les prospections sur l'aéroport de Brive se sont déroulées en avril, juin et septembre 2022. Les prospections des mois d'avril et de juin se sont déroulées dans de bonnes conditions météorologiques. En revanche la météo de la visite de septembre était très pluvieuse. Le Tableau 1 résume l'ensemble des prospections de l'année, les personnes ayant mis en place les protocoles, ainsi que les conditions météorologiques dans lesquelles elles se sont déroulées.

Tableau 1 : Planning des prospections en 2022

DATE	MÉTÉO			TAXON	STRUCTURE /PERSONNE	PROTOCOLE
	T°C (min-max)	Nébulosité	Vent (km/h)			
14/04	6 - 22	Éclaircies	9 - 19	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER	Opportuniste
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
	7 - 22	Dégagé	0 - 18	Chiroptère	Aéro Biodiversité / ER, HR et TAA	Vigie-Chiro
	17 - 19	Éclaircies	11 - 18	Avifaune nocturne	Aéro Biodiversité / ER, HR et TAA	Écoutes nocturnes
6 - 22	9 - 19		Reptile	Aéro Biodiversité / ER, HR et TAA	Plaques à reptile	
15/04	8 - 22	Ciel peu couvert	3 - 9	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER	EPOC
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
				Entomofaune	Aéro Biodiversité / ER, HR et TAA	Opportuniste
22/06	20 - 26	Ensoleillé	9 - 19	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER	Opportuniste
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
				Entomofaune	Aéro Biodiversité / ER et HR	Opportuniste
	14 - 23	Couvert	0 - 11	Chiroptère	Aéro Biodiversité / ER et HR	Vigie-Chiro
21 - 23	Nuageux	11		Aéro Biodiversité / ER et HR	Écoutes nocturnes	

DATE	MÉTÉO			TAXON	STRUCTURE /PERSONNE	PROTOCOLE
	T°C (min-max)	Nébulosité	Vent (km/h)			
23/06	19 – 23	Ensoleillé	4 – 7	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER et MA	EPOC
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
28/09	14 – 17	Nuageux	11 – 18	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER	Opportuniste
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
				Entomofaune	Aéro Biodiversité / ER et HR	Opportuniste
	10 – 14	Faible averse	4 – 14	Chiroptère	Aéro Biodiversité / ER et HR	Vigie-Chiro
29/09	10 – 12	Averses	4 – 7	Avifaune	Aéro Biodiversité / ER	Opportuniste
				Flore	Aéro Biodiversité / HR	Opportuniste
				Entomofaune	Aéro Biodiversité / ER et HR	Opportuniste

ER : Elodie Rivière / HR : Honorine Roche / Timothée d'Abbadie d'Arrast : TAA / MA : Mathieu André

Sur l'aéroport de Brive, l'équipe d'Aéro Biodiversité été accompagnée cette année par 9 personnes différentes, principalement des pompiers du SSLIA mais également d'autres membres du personnel de l'aéroport. Un salarié de la LPO Limousin a été convié par l'équipe en juin, notamment par rapport à l'enjeu de l'Œdicnème criard. Tout cela est résumé dans le Tableau 2.

**Tableau 2 : Liste des accompagnants et volontaires lors des visites 2022**

DATE	ACCOMPAGNANT RÉFÉRENT	VOLONTAIRES
14/04	Alexandre GRANDCHAMP – Pompier Ludovic LACOTE - Pompier Benoît MARTEGOUTE - Pompier	-
15/04	Yann PRAT – Ingénieur technique	-
22/06	Nathalie VALETTE – Service des opérations Loïc LAPLACE – Gestionnaire espace vert Loïc PELLETIER - Pompier	-
23/06	Alexandre GRANDCHAMP – Pompier Nathalie VALETTE	Mathieu ANDRÉ – Chargé de mission ornithologique à la LPO Limousin
28/09	Myriam BARBEAUD - Assistante de direction Alexandre GRANDCHAMP	-
29/09	Nathalie VALETTE Olivier MOULIS – Directeur de l'aéroport	-

## 2.3. Nouveaux taxons prospectés en 2022 et protocoles associés

### 2.3.1 Introduction

Pour cette année 2022, les protocoles existants comme les points EPOC pour les oiseaux et le protocole Vigie-Chiro pour les chauves-souris ont été continués. Ce sont poursuivis pour cette deuxième année de suivis : les écoutes nocturnes et le protocole reptile. Concernant le protocole des plaques à reptiles, à la suite du retour d'expérience de l'année dernière, certaines plaques ont été déplacées à des endroits plus propices à leur utilisation par les reptiles. Enfin, une attention toute particulière a été portée sur l'Œdicnème criard. En effet, cet oiseau qui représente un enjeu patrimonial est observé depuis plusieurs années par l'association et par les pompiers du SSLIA, mais il est difficile de dire s'il se reproduit sur la plateforme.



**Photo 2 : Recherche de l'Œdicnème criard au niveau du point BVE4 en juin - 06/22 – HR**

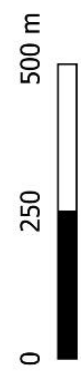
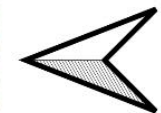
### 2.3.2 Localisation des différents protocoles

La localisation des anciens protocoles n'a pas changé par rapport aux années précédentes pour les points EPOC. Cependant nous avons modifié l'emplacement des plaques à reptiles de sorte qu'elles soient plus attractives pour ce taxon. Concernant les points des écoutes nocturnes, un point a été supprimé pour un total de 4 points. En effet, les rapaces nocturnes ont une très bonne ouïe donc 4 points semblent suffisants pour contacter ces espèces. Les nouveaux et anciens emplacements des points sont illustrés sur la Figure 5.

**CARTOGRAPHIE DES POINTS DE SUIVI DES PROTOCOLES 2022 - BVE**



- Protocoles**
- ★ Ecoutes nocturnes
  - + Perchoirs
  - Plaques à reptiles
- EPOC**
- Vigie-Chiro
- Emprise de l'aéroport**
- 





3

# RÉSULTATS DES INVENTAIRES



### 3.1. Introduction sur les statuts de protection et de conservation des espèces

Dans ce rapport les espèces à enjeux sont déterminées par différents critères, listés au cas par cas (statut de protection ou de conservation, patrimonialité...). Les listes rouges établies par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) constituent l'inventaire le plus complet de l'état de conservation global des espèces, que ce soit au niveau mondial, européen, national ou régional. Elles s'appuient sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des d'espèces. Chaque espèce peut ainsi être classée dans l'une des neuf catégories suivantes : Éteinte (EX), Éteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique (CR), En danger, Vulnérable, Quasi menacée, Préoccupation mineure, Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE).

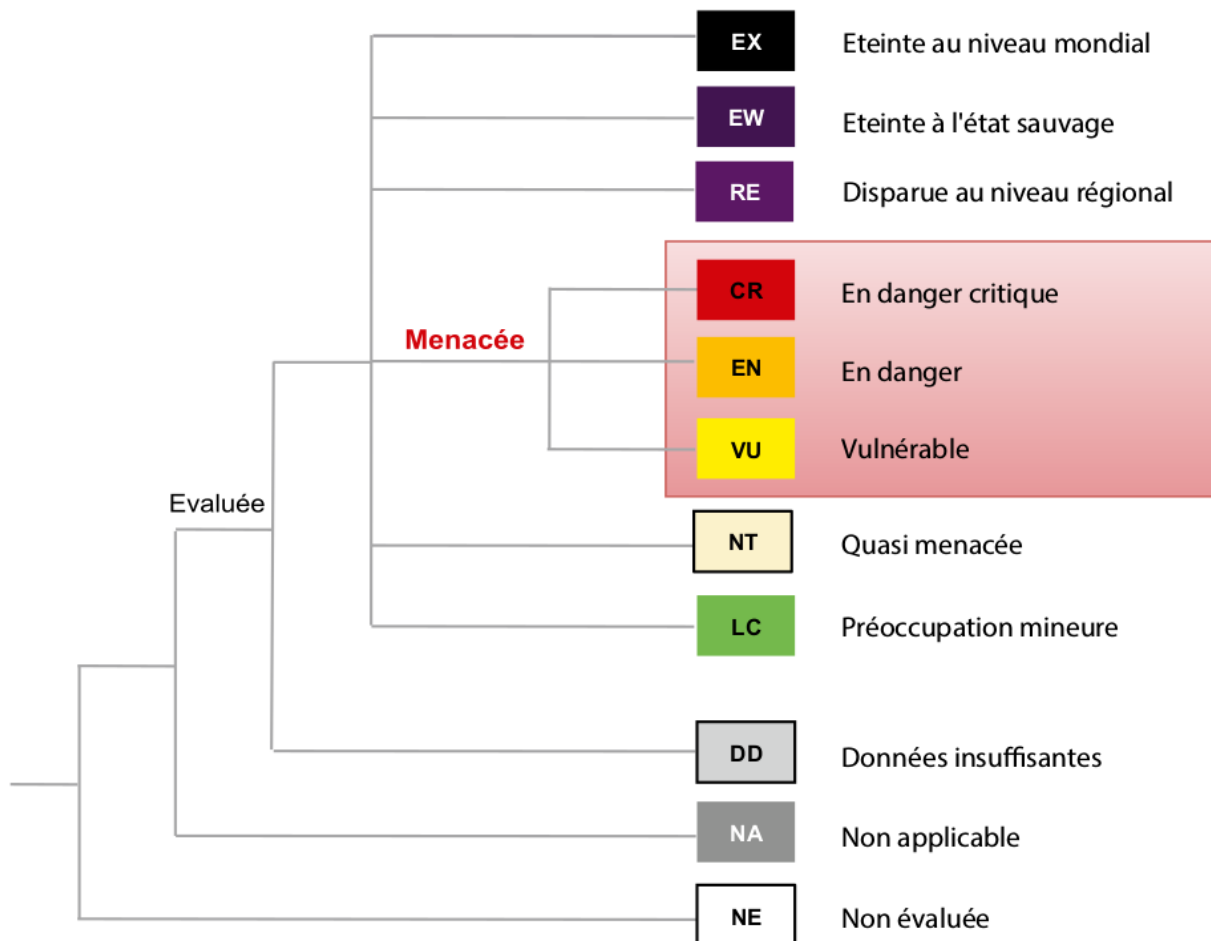


Figure 6 : Présentation des catégories de l'UICN, d'après le Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges des espèces menacées (UICN France, 2018, p.)

Certaines espèces dites « déterminantes » justifient aussi la création de ZNIEFF, car suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants. Il s'agit d'espèces rares, menacées ou pour lesquelles la région présente une responsabilité particulière.

## 3.2. Habitat et flore

### 3.2.1 Habitats

La cartographie d'habitats qui avait été faite en 2018, est toujours d'actualité (cf. Rapport Aéro Biodiversité 2018). En revanche certaines zones ont tendance à se refermer. C'est notamment le cas de la zone sous le seuil de piste 32 qui est maintenant largement colonisée par des ligneux. Des actions de gestion devraient être entreprises cet hiver pour rouvrir progressivement la zone.

### 3.2.2 Flore

Les inventaires floristiques menés cette année sur l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne ont permis de recenser 136 espèces végétales. Parmi ces observations, sept espèces n'avaient jamais encore été observées, ce qui porte le nombre total d'espèces végétales sur la plateforme à 304 (liste complète disponible en Annexe 1).

Il est à noter que deux des sept nouvelles espèces recensées l'ont été au niveau de la zone de travaux près du seuil de piste 11. Les apports de terres extérieures, le retournement du sol et la mise à nu de certaines parties sont autant de facteurs qui peuvent stimuler certaines graines présentes dans le sol et susciter une levée de dormance de ces graines. Par ailleurs, les travaux ont créé des milieux à coloniser où des plantes dites « pionnières » vont émerger dans un premier temps.

Concernant la famille des orchidées, six des neuf espèces déjà recensées sur la plateforme ont été revues cette année. Parmi les observations de cette année, l'Orchis bouffon (*Anacamptis morio*) a été revue alors qu'elle ne l'avait pas été depuis 2016. Plusieurs pieds étaient présents au niveau du point BVE6. De plus, la Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) est observée de manière récurrente depuis les trois dernières années, notamment au niveau du point BVE4 mais également au niveau des pelouses qui encadrent les parkings coté ville. Pour rappel, cette espèce est considérée comme patrimoniale par son statut de « quasi-menacée » sur la liste rouge de la flore du Limousin. Enfin, l'Ophrys bécasse et l'Ophrys mouche n'ont quant à elles pas été observées depuis 2019. Ceci ne signifie pas forcément qu'elles ont disparu mais des comportements dit erratiques (apparition et disparition sans raison apparente certaines années) sont fréquents dans la famille des Orchidées.



Photo 3 : Ophrys bécasse à gauche et Ophrys mouche à droite, non revue depuis 2019 - Aéro Biodiversité



### 3.2.2.1 Nouvelles espèces communes

Trois espèces communes parmi les sept nouvelles espèces recensées cette année sur la plateforme sont décrites dans cette partie.

#### **CAMPANULE À FEUILLES RONDES**

*Campanula rotundifolia* L., 1753



La Campanule à feuilles rondes fait partie de la famille des Campanulacées, caractérisées entre autres par leurs fleurs en forme de cloche. Les feuilles rondes qui doivent son nom à cette espèce sont visibles seulement à la base de la tige. Les feuilles de la tige sont quant à elle très linéaires. Ses fleurs, bleu pâle ou foncé, s'épanouissent de juin à octobre.

Elle est présente dans quasiment toute la France à l'exception de l'ouest du territoire où elle devient plus rare voire absente. Elle se développe sur divers habitats (pelouses pierreuses, bord de chemins, talus et vieux murs) privilégiant plutôt les sols secs et calcaires.

Les populations en France comme en Limousin sont stables et l'espèce ne semble pas menacée.

**Photo 4 : Campanule à feuilles rondes – 07/22 – HR\***

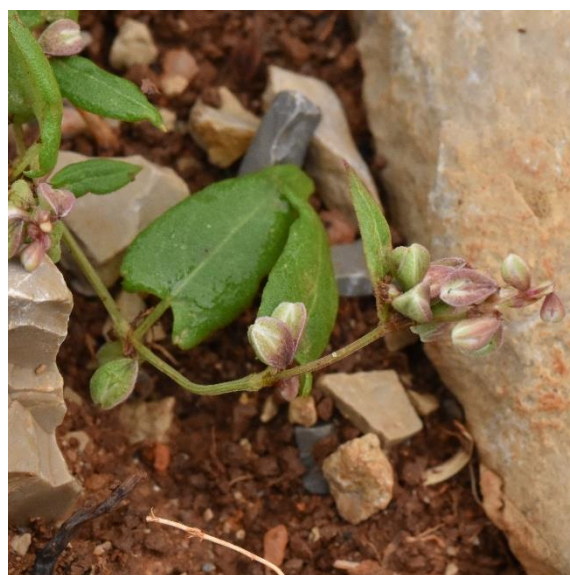
#### **RENOUÉE LISERON**

*Fallopia convolvulus* (L.) Á.Löve, 1970

La Renouée liseron est une plante herbacée à la tige volubile et grimpante de la famille de Polygonacées. Les feuilles ont globalement une forme de fer de flèche. Les fleurs groupées par 1 à 5 à l'aisselle de la feuille, sont de couleur blanche, vert clair ou rougeâtre. Comme toutes les espèces de cette famille, les fruits sont de forme triangulaire.

Sa floraison s'étale généralement de juillet à septembre.

Originaires d'Eurasie, elle est répandue sur l'ensemble du territoire métropolitain. Peu exigeante quant à son environnement, elle se développe dans des lieux incultes, des champs ou des jardins.



**Photo 5 : Renouée liseron – 09/22 – HR**

## LINAIRE BÂTARDE

*Kickxia spuria* (L.) Dumort., 1827



La Linaire bâtarde est une espèce appartenant à la famille des Scrophulariacées. Elle se présente généralement sous la forme d'une tige longue, couchée au sol. Les feuilles sont plutôt ovales avec la base en forme de cœur. L'ensemble (feuille et tige) est pourvu d'une pilosité molle bien visible sur la photographie ci-contre. Les fleurs sont très petites mais facilement reconnaissable à leur couleur jaune et brun-violet.

La période de floraison est assez large, s'étalant de mai à octobre.

Assez largement répartie en France, elle colonise les champs et lieux incultes plutôt sur sols argileux.

**Photo 6 : Linaire bâtarde couverte par la rosée matinale – 09/22 – HR**

### 3.2.2.2 Espèces d'intérêts

Bien que la majorité des espèces végétales de la plateforme ne présentent pas un intérêt dans la région Limousin, certaines sont considérées comme patrimoniales. Les espèces dites d'intérêts possèdent un statut de conservation particulier, notamment sur les listes rouges nationale ou régionale établies selon la convention de l'UICN. Les espèces protégées nationalement ou régionalement, rares ou déterminantes ZNIEFF sont également d'intérêts. Sur l'aéroport de Brive, 35 espèces végétales peuvent ainsi être considérées comme patrimoniales à l'échelle du Limousin car elles sont quasi-menacées, vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction. Parmi ces 35 espèces, huit ont été revues cette année et une nouvelle a été recensée, l'Euphorbe à tête jaune d'or (*Euphorbia flavicoma*) (Tableau 3).



**Photo 7 : Deux espèces d'intérêts revues cette année : la Laitue vivace et la Spiranthe d'automne - HR**

**Tableau 3 : Synthèse des espèces végétales d'intérêt observées sur la plateforme en 2022**

ESPÈCE		CRITÈRE D'INTÉRÊT
Nom vernaculaire	Nom scientifique	
Calament glanduleux	<i>Clinopodium nepeta</i>	Quasi-menacée en Limousin
Euphorbe à tête jaune-d'or	<i>Euphorbia flavicoma</i>	Vulnérable en Limousin
Hellébore fétide	<i>Helleborus foetidus</i>	Protégée en Limousin
Hippocrepis à toupet	<i>Hippocrepis comosa</i>	Protégée en Limousin
Laitue vivace	<i>Lactuca perennis</i>	Espèce déterminante ZNIEFF en Corrèze
Réséda jaunâtre	<i>Reseda luteola</i>	Quasi-menacée en Limousin
Garance voyageuse	<i>Rubia peregrina</i>	Protégée en Limousin
Spiranthe d'automne	<i>Spiranthes spiralis</i>	Quasi-menacée en Limousin
Trèfle rougeâtre	<i>Trifolium rubens</i>	Espèce déterminante ZNIEFF en Corrèze

L'Euphorbe à tête jaune d'or, nouvellement recensée, est décrite ci-dessous.

### **EUPHORBE À TÊTE JAUNE D'OR**

*Euphorbia flavicoma* DC., 1813

L'Euphorbe à tête jaune d'or appartient à la famille des Euphorbiacées caractérisées notamment par la présence d'une substance laiteuse dans leurs tissus. Ses tiges légèrement pubescentes possèdent des feuilles ovales à lancéolées. L'inflorescence bien jaune et très dense est organisée en ombelle. Elle fleurit en mai et juin.

Il s'agit d'une espèce appréciant les endroits secs et chauds. Ainsi, elle se développe dans les coteaux calcaires, dans les pelouses sèches ou encore dans les taillis clairs. Surtout présente en région méditerranéenne, elle se rencontre également au plus au nord.

Elle est considérée comme « quasi-menacée » en Limousin car elle est notamment menacée par la fermeture des milieux due à la déprise agricole.



**Photo 8 : Euphorbe à tête jaune d'or – 06/21 – HR\***

### 3.2.2.3 Espèces exotiques envahissantes

Les Espèces Exotiques Envahissantes sont des espèces végétales introduites, de façon volontaire ou non, en dehors de leur aire de répartition naturelle par le biais des activités humaines, pouvant constituer une menace dans les milieux naturels ou semi-naturels dans lesquels elles prolifèrent. Outre des conséquences écologiques, les EEE peuvent générer des impacts économiques ou sanitaires négatives (Duval et al., 2020).

À l'échelle de la région Limousin, le CBNMC (Conservatoire Botanique National du Massif central) a élaboré plusieurs classifications suivant des méthodes différentes afin de hiérarchiser les EEE dans le territoire. Ici, la cotation de Lavergne (Bart et al., 2014) a été retenue et hiérarchise les EEE en cinq catégories, allant des espèces exotiques non envahissantes (1) aux espèces exotiques fortement envahissantes (5). Sur la plateforme de Brive, les six espèces (Tableau 4) recensées depuis le début des inventaires et présentant un potentiel envahissant sont classées dans les deux catégories suivantes :

- **Espèce envahissante émergente (2/5)** : il s'agit des espèces pouvant très localement présenter des populations denses et donc présager un comportement envahissant futur
- **Espèce modérément envahissante (4/5)** : il s'agit des espèces présentant des populations moyennement denses mais rarement dominant dans des milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact faible ou modéré sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.

**Tableau 4 : Liste des EEE recensées sur la plateforme**

ESPÈCE ÉXOTIQUE ENVAHISSANTE		HIÉRARCHIE RÉGIONALE
Nom vernaculaire	Nom scientifique	
Arbre à papillons	<i>Buddleja davidii</i>	Espèce modérément envahissante
Vergerette annuelle	<i>Erigeron annuus</i>	
Conyze du Canada	<i>Erigeron canadensis</i>	
Sporobole fertile	<i>Sporobolus indicus</i>	
Aster lancéolé	<i>Symphotrichum lanceolatum</i>	
Céraiste tomenteux	<i>Cerastium tomentosum</i>	Espèce envahissante émergente

Comme l'an dernier, seule la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*) a été revue sur la plateforme.

### 3.3. Faune

#### 3.3.1 Avifaune

Au total **54 espèces d'oiseaux** ont été recensées cette année sur l'aéroport de Brive. Parmi ces espèces, **43** sont protégées en France. Une nouvelle espèce diurne a été recensée cette année, il s'agit de l'Élanion blanc (*Elanus caeruleus*).

Au niveau national, onze espèces ont un statut de conservation défavorable et dix espèces sont menacées au niveau régional. Le statut des espèces au niveau régional est basé sur la liste rouge des oiseaux menacés en Limousin réalisé en 2015 (*LPO Limousin, 2015*). Une espèce classée « en danger » est présente depuis le début des suivis d'Aéro Biodiversité ; il s'agit de l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*) qui représente un enjeu fort sur le site.

Tableau 5 : Espèces recensées en 2022

ESPÈCE		STATUT		OBSERVATION	
		Nat.	Rég.	Nicheur	Migrateur
Nom vernaculaire	Nom latin				
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	VU	X	
Chardonneret élégant	<i>Cardualis cardualis</i>	VU	VU	X	
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	VU	-	X	
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	VU	-	X	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	NT	RE		X
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	VU		
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	NT	X	
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NT	NT	X	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	-		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	-		
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	-	X	
Circaète Jean le Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LC	EN		
Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicephalus</i>	LC	EN	X	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	VU	X	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	NT		
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	-	X	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	-	X	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	-	X	
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	LC	-		
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	-		
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	-		
<b>*Chouette hulotte</b>	<i>Strix aluco</i>	LC	-		
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	-		
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	-	X	
<b>*Élanion blanc</b>	<i>Elanus caeruleus</i>	LC	-		
<b>*Engoulevent d'Europe</b>	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC	-	X	
Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	-		
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	-	X	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	-	X	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	-		
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	-	X	
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	-	X	
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	-		
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	-	X	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	-	X	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	-	X	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	-		

ESPÈCE		STATUT		OBSERVATION	
		Nat.	Rég.	Nicheur	Migrateur
Nom vernaculaire	Nom latin				
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	-	X	
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	LC	-	X	
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	-		
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	-	X	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	-		
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	-		
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	-		
Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	LC	-		
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	-	X	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	-	X	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubcula</i>	LC	-	X	
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	-	X	
Sitelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	-		
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	-		

\* : **Nouvelle espèces recensées en 2022**

### 3.3.1.1 Nouvelles espèces

Parmi les 3 nouvelles espèces recensées, un oiseau diurne a été contacté pour la première fois par l'équipe d'Aéro Biodiversité et a été observé plusieurs fois dans l'année par les pompiers. Il est présenté ci-dessous.

## ÉLANION BLANC

*Succisa pratensis* Moench, 1794

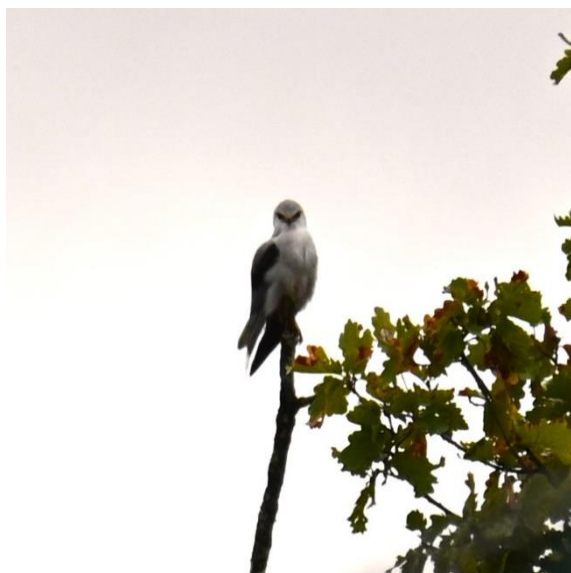


Photo 9 : Élanion blanc – 28/09/2022 - ER

L'Élanion blanc est un rapace de la taille d'un grand faucon. Il est reconnaissable à son plumage gris, le bout des ailes noir et son œil rouge. Il fréquente les milieux ouverts avec la présence de quelques arbres et se nourrit surtout de rongeurs. La reproduction commence en mars mais des reproductions estivales voire automnales sont observées. L'Élanion blanc est monogame et construit son nid sur un arbre, lequel peut être réutilisé chaque année. Les plus grandes populations européennes de l'espèce se trouvent en Espagne. L'espèce s'est répandue en France à partir de ces populations méridionales. Sur le territoire français il est surtout présent en Aquitaine mais son aire de répartition ainsi que le nombre d'individus augmentent. Toutefois, l'espèce subit des modifications de son habitat en Espagne et en France ce qui pourrait freiner sa progression. En Limousin, l'espèce connaît un développement rapide surtout en Haute-Vienne avec quatre couples en 2019. En Corrèze un Élanion a été mentionné cette même année. (CHR Limousin, 2019)

### 3.3.1.2 Espèces nicheuses

L'entièreté du cycle de vie des oiseaux est axée sur une nécessité cruciale : **se reproduire**. Quand vient le printemps, les oiseaux rejoignent leurs quartiers de nidification généralement de manière beaucoup plus rapide et direct que lors de la migration vers leurs lieux d'hivernage. En effet, il s'agit de regagner au plus vite les aires de reproduction afin d'occuper les meilleurs territoires et attirer les femelles. La reproduction chez les oiseaux passe par plusieurs étapes : la parade nuptiale précède l'accouplement. Le mâle, chez la majorité des espèces, arbore des couleurs vives et chante afin d'attirer une femelle. Il fait parfois également des offrandes à cette dernière. Ensuite, vient la nidification avec la construction du nid. Il s'ensuit la ponte des œufs, la couvaison, l'éclosion et l'élevage des jeunes par les parents. La nidification ne dure qu'un court instant durant la belle saison (entre mars et juillet). C'est une période très sensible durant laquelle les oiseaux s'occupent à plein temps de leurs petits.

Plusieurs espèces, dont certaines ayant un statut de conservation défavorable au sein de la région, nichent très certainement sur la plateforme ou à proximité directe. C'est le cas de la Tourterelle des bois ou de la Pie-grièche écorcheur dont des individus juvéniles ont déjà été observés sur l'aéroport.

#### **TOURTERELLE DES BOIS**

*Streptopelia turtur* Linnaeus, 1758

La Tourterelle des bois est moins répandue que sa cousine la Tourterelle turque mais plus remarquable par ses ailes rousses tachetées de noir. Oiseau farouche et discret, elle occupe les couverts d'arbres et buissons en lisière de boisement ou de haie. Espèce granivore, elle apprécie les graines sauvages mais a progressivement incorporé les graines de plantes cultivées dans son régime alimentaire (colza, tournesol) pour perdurer sur le territoire.

Migratrice, elle arrive en France en avril et repart en automne en direction de l'Afrique. L'espèce a subi un fort déclin depuis le développement de l'agriculture intensive au milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, supprimant des boisements et dégradant ses ressources alimentaires (produits chimiques) ceci associé à une pression de chasse très forte lors des passages migratoires. C'est une espèce menacée à l'échelle nationale et régionale.



Photo 11 : Tourterelle des bois – 06/2021 – CC\*



Photo 10 : Circaète Jean-le-blanc, un potentiel nicheur à proximité de la plateforme - 04/22 - TAA

## PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

*Lanius collurio* Linnaeus, 1758



Photo 12 : Pie-grièche écorcheur – 05/2021 – ED

La Pie-grièche est un passereau très reconnaissable pour le mâle avec son corps brun roux, le haut de la tête grise et son masque noir.

C'est une espèce typique des milieux ouverts pourvu d'arbustes qui sont nécessaires à sa nidification. Son régime alimentaire est insectivore. L'espèce a une technique particulière pour capturer ses proies, elle les empale sur du grillage, barbelés ou sur des épines afin de se faire un garde-manger appelé « lardoirs ». C'est une espèce migratrice subsaharienne avec un départ fin août et un retour début mai sur le continent. La Pie-grièche écorcheur est menacée au niveau national en raison de la disparition de son habitat. Sur la plateforme quatre individus ont été vus en juin sur des arbustes.

### 3.3.1.3 Espèces migratrices

La reproduction suppose une autre logique sous-jacente : celle de survivre. Pour cela les oiseaux adoptent une stratégie bien particulière : **la migration**. Ce phénomène est en effet, entre autres, expliqué par une adaptation au manque de ressources alimentaires tout au long de l'année. Le phénomène de migration est défini comme un mouvement saisonnier entre une aire de reproduction et une zone d'hivernage. Cette notion implique un aller-retour, selon des routes plus ou moins étroites entre ces deux types de localités (*Le phénomène de migration*, 2018).

La France, du fait de sa situation géographique, accueille un nombre important d'oiseaux migrateurs. En effet, des dizaines de millions d'oiseaux survolent le pays deux fois dans l'année : de février à juin lors de la migration pré-nuptiale et d'août à novembre lors de la migration post-nuptiale.

La migration est un voyage très risqué pour les oiseaux. En effet, ces voyageurs du ciel bravent sur leur chemin de nombreux dangers et bon nombre d'entre eux y laissent leurs plumes. Chaque étape de ravitaillement est dangereuse et possiblement mortelle car inconnue : la prédation est la principale cause de mortalité chez les passereaux. Les conditions climatiques durant le voyage peuvent également être redoutables : un oiseau marin est susceptible de croiser pendant son périple une grosse tempête ou un passereau peut se retrouver désorienté à cause du vent. D'autres obstacles liés à l'activité humaine peuvent également entraver leur trajet : les lignes électriques, la pollution lumineuse, les déchets en mer, les véhicules, la chasse, les chats et chiens domestiques... sont autant d'obstacles qui mettent en péril la vie des oiseaux (*La migration des oiseaux* | *Hegalaldia*).

Sur l'aéroport de Brive, le Traquet motteux est un migrateur souvent observé. De plus, l'aéroport de Brive est situé sur l'axe migratoire des Grues cendré (*Grus grus*), une espèce qui voyage en grands groupes sur un couloir de migration très étroit.



## TRAQUET MOTTEUX

*Oenanthe oenanthe* Linnaeus, 1758

Le Traquet motteux est un petit passereau de la taille d'un moineau domestique qui niche dans les massifs montagneux français. Son habitat type est constitué d'espaces ouverts à végétation rase.

Observé en avril, il profite des milieux de l'aérodrome pour faire une halte migratoire pouvant durer jusqu'à 7 jours. Principalement insectivores, les prairies sont importantes pour son régime alimentaire.

Classé « quasi menacé » à l'échelle nationale en raison de la perte de son habitat, c'est un oiseau protégé en France. L'espèce est considérée en danger critique d'extinction en tant que nicheur en région Limousin.



Photo 13 : Traquet motteux – 04/2022 - ER



Photo 14 : Silhouette de Milan noir au-dessus de la plateforme - 06/22 - ER

### 3.3.1.4 Espèces hivernantes

Lorsque les conditions climatiques ne sont plus favorables et que les ressources alimentaires viennent à manquer, les oiseaux migrent en direction de leurs habitats d'hiver appelés « zones d'hivernage ». Beaucoup d'oiseaux hivernent en Afrique, essentiellement au Maghreb mais certains traversent le Sahara pour rejoindre l'extrême sud. D'autres encore, demeurent en Europe où les conditions leurs sont suffisamment favorables pour subvenir à leurs besoins. Les oiseaux qui séjournent l'hiver sur ces sites sont appelés « **espèces hivernantes** ».

Les dates de passages de l'association en dehors de la période hivernale ne permettent pas de savoir exactement les espèces présentes en hiver. Il serait très intéressant de connaître plus en détail l'évolution et les changements de ces espèces hivernantes en raison du changement climatique. En revanche, sur l'aéroport de Brive les milieux aux alentours comme le bâti, les haies et les massifs forestiers confirment la présence d'un cortège d'espèces communes à cette période comme le Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) décrit ci-dessous.

## CHARDONNERET ÉLÉGANT

*Carduelis carduelis* Linnaeus, 1758



Photo 15 : Chardonneret élégant – 06/2021 – ED\*

Le Chardonneret élégant est un passereau aux couleurs vives, observable toute l'année en France métropolitaine. Il est facilement reconnaissable à sa tête rouge et sa zone jaune sur l'aile.

Majoritairement granivore comme l'atteste son bec conique puissant, il apprécie les milieux ouverts à semi-ouverts où la végétation n'est pas régulièrement entretenue, ainsi que les zones de friches qui sont des milieux riches en graines. Ses graines favorites sont celles du chardon d'où provient son nom. C'est une espèce grégaire en dehors de sa période de reproduction.

Bien que ce soit une espèce commune, les populations de Chardonneret élégant ont fortement régressé. Les menaces comme la détérioration de ses habitats et le braconnage en font une espèce menacée au niveau national.

Sur la plateforme de nombreux individus ont été observés en juin



Photo 16 : Mésange charbonnière - 06/22 - ER

### 3.3.2 Avifaune nocturne

Pour la deuxième année consécutive, deux sessions d'écoutes nocturnes ont été réalisées, en avril et en juin. Une repasse a été faite sur quatre points suivant les milieux et les espèces possibles à détecter. Au terme de ce protocole les espèces nocturnes qui ont été entendues de nouveau cette année sont : l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) et la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*). S'ajoutent **deux nouvelles espèces** : la Chouette hulotte (*Strix aluco*) et l'Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*). En France, ces espèces sont protégées (article 3), et ont un statut de « préoccupation mineure » à l'échelle nationale et régionale. Une présentation en est faite ci-dessous.

## ENGOULEVENT D'EUROPE

*Caprimulgus europaeus* Linnaeus, 1758

Particulièrement discret, cet oiseau unique en France est actif seulement au crépuscule ou durant la nuit. Son plumage, très cryptique le rend indétectable et très difficilement observable. Son chant est la meilleure façon de le repérer et de l'identifier. Il émet un ronronnement typique continu et dur, audible à 1 km. Son nom vient de l'occitan *Engola-vent* qui signifie avale-vent car il vol le bec grand ouvert pour capturer ses proies (papillons de nuit). Il occupe divers milieux tels que les garrigues, les friches, les landes ou les bois clairsemés. Migrateur, il passe l'hiver en Afrique et se reproduit en France.

C'est un oiseau protégé et menacé au niveau Européen. En Limousin c'est une espèce nicheuse peu commune. Un individu a été entendu en juin au point BVE9.

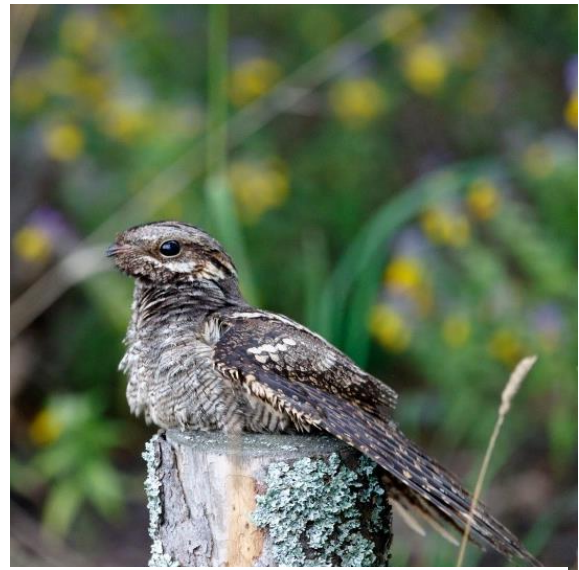


Photo 17 : Engoulevent d'Europe\*

## CHOUETTE HULOTTE

*Strix aluco* Linnaeus, 1758



Photo 18 : Chouette hulotte\*

De taille moyenne, cette chouette possède un plumage brun-gris et des yeux noirs qui rend son apparence cryptique. Le hululement du mâle est très caractéristique et peut être émis toute l'année.

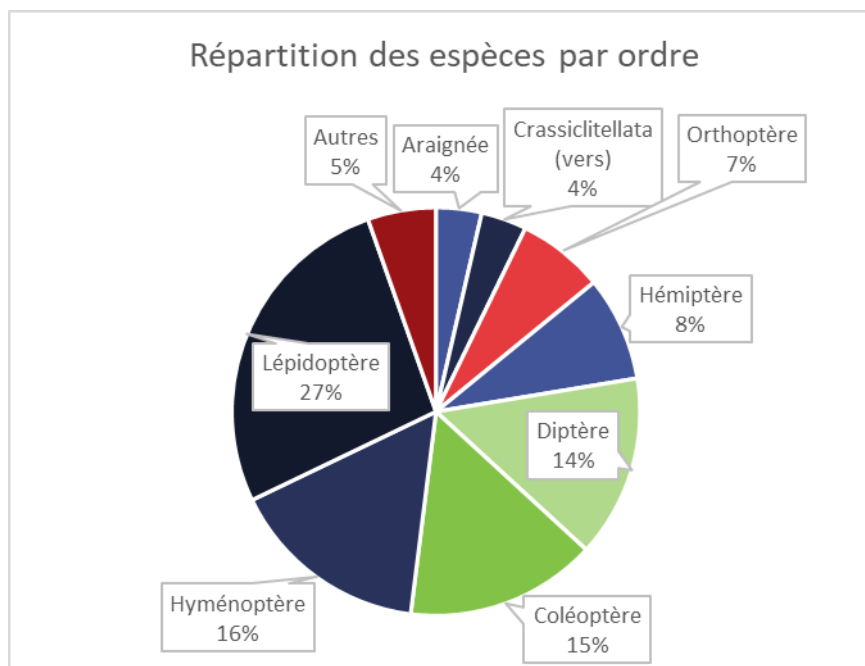
Elle occupe les milieux ouverts et semi-ouverts, les arbres sont essentiels pour sa nidification cavernicole. Sédentaire, la saison de reproduction s'étend de fin février à juillet. Son régime alimentaire peut être varié et adapté en fonction du milieu qu'elle occupe, même si avant tout elle prédate des petits rongeurs et apprécie également des insectes et des oiseaux.

La chouette hulotte est une espèce protégée très commune et donc considérée comme non menacée. En Limousin c'est une espèce nicheuse commune. Un individu a été entendu lors de notre passage en avril.

### 3.3.3 Invertébrés

Pour cette 6<sup>ème</sup> année, **53 invertébrés** (déterminés au genre ou à l'espèce) ont été recensés lors des trois passages d'Aéro Biodiversité dont 11 qui n'avaient encore jamais été recensés sur la plateforme.

Depuis 2016, ce sont 278 genres ou espèces d'invertébrés qui ont été identifiés sur la plateforme. L'ordre le plus représenté dans les relevés reste celui des lépidoptères (papillons), qui représentent 27 % des invertébrés inventoriés avec 74 espèces (Figure 7). Cependant, il s'agit du groupe le plus facilement reconnaissable et visible, sur lesquels plus de naturalistes sont formés mais cela ne signifie pas forcément qu'il s'agit de plus représenté sur la plateforme.



**Figure 7 : Les ordres d'invertébrés recensés sur la plateforme de Brive en 2022**

La majorité de ces espèces ne présentent a priori pas un enjeu patrimonial à l'échelle régionale, hormis quelques espèces de papillons, pour lesquels il n'existe pas de liste rouge officielle à l'échelle du territoire du Limousin. En revanche, des indicateurs de menace sont proposés dans le Guide écologique des Papillons du Limousin (Delmas et al., 2000).

La liste complète des invertébrés recensés sur la plateforme depuis 2016 est disponible en Annexe 3.



**Photo 19 : Zygène du lotier - 06/22 - HR**

### 3.3.3.1 Nouvelles espèces communes

La majorité des nouvelles espèces observées de façon opportuniste cette année sont dites communes. Elles n'ont en effet pas de statut de conservation qui nécessite une attention du point de vue des réglementations régionales, nationales ou européennes. Trois d'entre elles sont décrites ci-après.

#### ÉLÉGANTE STRIÉE

*Pomatias elegans* (O.F. Müller, 1774)



Ce petit escargot est un mollusque terrestre de la famille des *Pomatiidae*. Sa coquille mesure entre 13 et 16 mm de large sur 9 à 11,5 mm de haut. Elle est composée de 4 à 5 tours très convexes. De couleur brune à blanchâtre, elle est marquée de fines stries en spirales. Le corps de cet escargot est assez gros de couleur brun clair ou grisâtre.

Cette espèce est largement répandue en Europe et commune en France. Très ubiquiste, elle se rencontre aussi bien sur le littoral qu'en altitude, dans les prairies comme dans les boisements, tant que le sol est suffisamment meuble pour qu'elle puisse s'y enfouir.

Cet escargot se nourrit de feuilles mortes ou de bois morts.

Photo 20 : Élégante striée – 09/21 – HR

#### PHALÈNE PICOTÉE

*Ematurga atomaria*, Linnaeus, 1758

La Phalène picotée est un papillon de nuit bien qu'il soit actif en journée. Il possède des ailes brun-ocre à vert striées de bandes brunes transversales et mouchetée de sombre.

Ce papillon vit dans divers milieux ouverts à semi-ouvert tel que les prairies, friches et landes. Comme la plupart des papillons "de nuit", la Phalène picotée est souvent peu regardée du fait de ses mœurs discrètes et d'une coloration moins attrayante que les papillons de jour. Pourtant lorsqu'on prend le temps de les observer de plus près, on peut apercevoir la diversité et la complexité des motifs alaires mais aussi des antennes plumeuses caractéristiques des papillons de nuit.

L'espèce n'est pas protégée ni menacée sur le territoire.

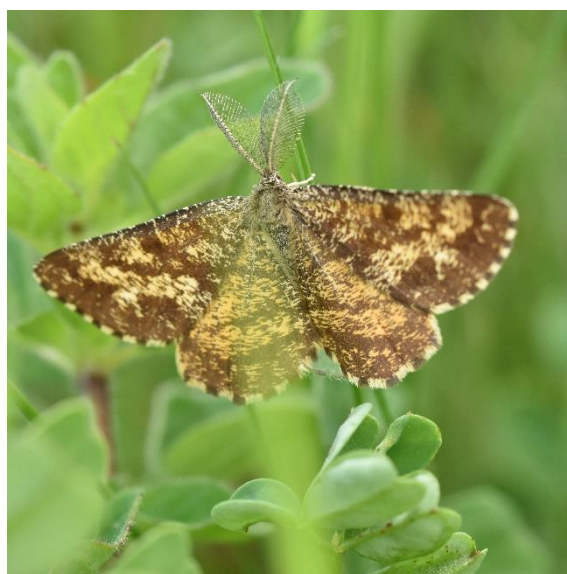


Photo 21 : Phalène picotée – 05/22 - HR

## ZEUZÈRE DU MARRONNIER

*Zeuzera pyrina* (Linnaeus, 1761)



Photo 22 : Zeuzère du Marronnier – 06/22 – ER

Cette espèce aussi appelée, Zeuzère du Poirier ou Coquette, est un papillon nocturne de la famille des Cossidae. Elle n'est semblable à aucune autre espèce, avec ses ailes parsemées de taches rondes noir bleuté. Son thorax est également blanc avec 6 grosses taches comme sur les ailes. La distinction entre mâle et femelle se fait sur les antennes. Ces dernières sont filiformes chez les femelles tandis que celle du mâle sont en « peigne ».

Elle est présente sur tout le territoire français métropolitain où elle fréquente les forêts de feuillus ou les parcs jusqu'à 1000 m d'altitude. Sa chenille qui est xylophage peut occasionner des dégâts dans les vergers, puisque ses essences de prédilection sont les pommiers et les poiriers.

Comme les autres espèces de Cossidae (mais pas que), les individus adultes sont dépourvus de trompe d'alimentation, ce qui implique que leur durée de vie à ce stade est très courte et entièrement tournée vers la reproduction.

### 3.3.3.2 Espèces d'intérêt

Parmi les espèces de papillons à enjeu, l'Azuré du Serpolet est à citer. Il s'agit en effet d'une espèce protégée sur l'ensemble du territoire français et qui est considérée comme vulnérable sur le territoire du Limousin. Il n'a cependant pas été revu sur la plateforme depuis 2019. Concernant les observations de l'année, cinq espèces de lépidoptères rares en Limousin ont été vues cette année, dont une pour la première fois, le Thècle de l'Amarel. Le Citron de Provence, rare aussi en Limousin a été observé cette année alors qu'il ne l'avait pas été depuis 2019. Ces deux espèces sont décrites ci-après.

Tableau 6 : Papillon de jour à enjeu sur la plateforme de Brive

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Critères d'intérêt	Dernière obs.
<i>Arethusana arethusia</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mercure	Rare (hors Causse)	2020
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle	Rare (hors Causse)	2022
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence	Rare	2022
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste	Rare (hors Causse)	2022
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré	Vulnérable (hors Causse)	2016
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet	Protégée à l'échelle nationale Vulnérable	2019
<i>Satyrrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel	Rare	2022
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes	Rare (hors Causse)	2022

## THÈCLE DE L'AMAREL

*Satyrrium acacia Ematurga atomaria*, Fabricius, 1787

Le Thècle de l'Amarel est un petit papillon aux dessous des ailes marron orné d'une ligne blanche. La femelle possède des taches orangées et des poils noirs sur l'abdomen.

Il fréquente les pelouses calcaires colonisées par des prunelliers sur lesquels il dépose ses œufs. Ce papillon vole en deux générations de juin à juillet. En France il est surtout présent dans le sud et l'est du pays. Le Thècle de l'Amarel a été observé au mois de juin sur la plateforme.

L'espèce n'est pas menacée au niveau national. En Limousin la répartition de l'espèce est faible car elle est observée uniquement en Corrèze sur de petites zones (S.E.L. | *Atlas Rhopalocères*).



Photo 23 : Thècle de l'Amarel – 22/06/2022 -HR

## CITRON DE PROVENCE

*Gonepteryx cleopatra* (Linnaeus, 1767)

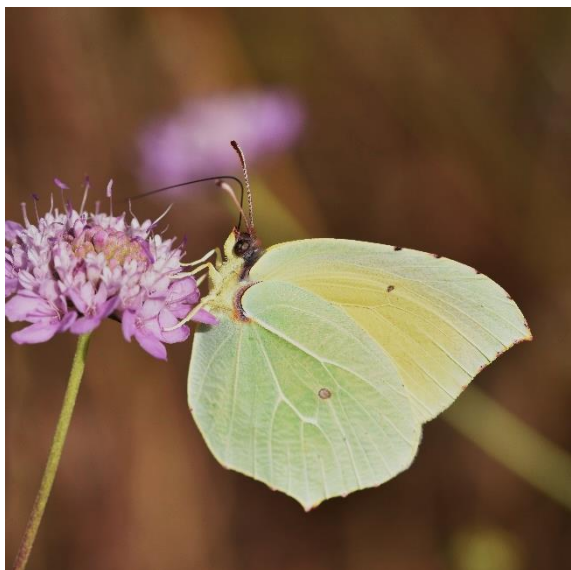


Photo 24 : Citron de Provence - 06/22 - HR \*

Le Citron de Provence est un papillon de la famille des Piérides. Il possède des ailes anguleuses et pointues. Il existe un dimorphisme sexuel : le mâle a le dessus des ailes jaune, avec une grande plage orange sur les antérieures (visible par transparence sur le dessous de l'aile). Quant à la femelle elle possède des ailes blanchâtres dessus et avec petites taches orange.

Il s'agit d'une espèce méditerranéenne qui est présente dans la moitié sud de la France où elle se développe dans les pelouses sèches à proximité d'arbustes, les landes ou encore les maquis. Ce papillon pouvant parcourir de grandes distances, il est possible de l'observer plus au nord de son aire de reproduction.

Les plantes hôtes des chenilles sont les arbustes de la famille des Rhamnacées comme le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*). L'adulte est visible de février à octobre. En Limousin, l'espèce est considérée comme rare et les observations sont cantonnées au sud-ouest de la Corrèze (S.E.L. | *Atlas Rhopalocères*). Son cousin le Citron (*Gonepteryx rhamni*) est également présent sur l'aéroport.

### 3.3.4 Chiroptères

#### 3.3.4.1 Introduction sur les Chiroptères

Les chauves-souris sont des mammifères essentiellement nocturnes. Elles sont les seuls mammifères au monde utilisant le vol actif pour se déplacer grâce à leurs membres antérieurs modifiés en ailes. Elles volent avec leurs mains grâce à une membrane reliant les doigts, les pattes et la queue, d'où leur nom de chiroptère ("chiro" = main et "ptère" = aile). En France métropolitaine, 36 espèces de chauves-souris sont présentes (Conservatoire d'Espaces Naturels, s. d.).

Chaque femelle met au monde et allaite un seul petit par an, entre la fin du printemps et le début de l'été. L'automne est la période de reproduction et de préparation à l'hibernation pour les chauves-souris. Les individus constituent des réserves de graisse pour passer l'hiver et se rassemblent au niveau des sites intermédiaires pour s'accoupler. Elles vont ensuite regagner leurs gîtes d'hivernage où elles vont vivre au ralenti pendant tout l'hiver. Avec le printemps et la remontée des températures, elles sortent de leur hibernation pour reprendre des forces et notamment pour les femelles, relancer le développement rapide de leur embryon.

En Europe, les chauves-souris sont insectivores mais consomment aussi d'autres petits invertébrés comme des araignées, mille-pattes ou de petits crustacés. À titre d'exemple, une seule chauve-souris peut ingurgiter jusqu'à 300 moustiques par nuit. Ces mammifères nocturnes se dirigent en émettant des ultrasons dont elles analysent l'écho grâce à leurs oreilles, c'est ce que l'on appelle l'écholocation. Ce principe permet aux chauves-souris de se diriger et de chasser dans l'obscurité la plus totale. Elles émettent des cris très aigus (inaudibles par l'homme) qui, après avoir atteint un obstacle ou une proie, reviennent à leurs oreilles. Ce dernier est analysé et renseigne ainsi la chauve-souris sur la distance, la forme et même la nature de l'obstacle ou de la proie.

En France, les chauves-souris sont intégralement protégées par la loi depuis 1976. Il est donc interdit de les détruire, manipuler, capturer ou transporter. Cependant cette seule protection des espèces est insuffisante pour leur sauvegarde, il faut aussi protéger leur milieu de vie. En effet, la majorité des chauves-souris sont fidèles à leurs gîtes et reviennent au même endroit d'une année sur l'autre. Cela est également vrai pour les couloirs de déplacement, elles empruntent les mêmes routes de vol aussi longtemps que perdurent les structures végétalisées qui les guident.

#### 3.3.4.2 Résultat du protocole Vigie-Chiro

Lors des trois passages, l'équipe d'Aéro Biodiversité a posé un enregistreur pour les chauves-souris. En revanche, lors de la seconde session en juin, un dysfonctionnement du matériel est survenu. De ce fait, seules les sessions du mois d'avril et du mois de septembre ont permis de recueillir des données. Les résultats de cette année 2022 sont compilés dans le Tableau 9.

Les résultats du protocole 2022 n'ont mis en avant qu'**une seule espèce de chauves-souris** détectée avec certitude sur la plateforme. Il s'agit de la Noctule de Leisler, qui au niveau national, a un statut de quasi-menacée. Elle est décrite ci-après.

Seulement deux des trois sessions du protocole n'ont pu être réalisées cette année en raison d'un dysfonctionnement du matériel d'enregistrement en juin. Par ailleurs, les conditions météorologiques peu favorables (vent et/ou pluie) lors des sessions d'avril et de septembre peuvent en partie expliquer le faible nombre d'espèces détectées avec certitude cette année (Tableau 9).



**Tableau 7 : Correspondance des statuts des listes rouges**

Statut liste rouge	Correspondance
LC	Préoccupation mineure
NT	Quasi menacée
VU	Vulnérable
EN	En danger
CR	En danger critique
DD	Données insuffisantes

**Tableau 8 : Légende concernant les risques d'erreur et les taux d'activité**

Risque d'erreur (%)	Activité
1-5	Faible
6-10	Modérée
11-100	Forte
Espèce douteuse ou hors de l'aire de répartition	Très forte

**Tableau 9 : Liste des chiroptères contactées cette année dans le cadre du protocole Vigie-Chiro**

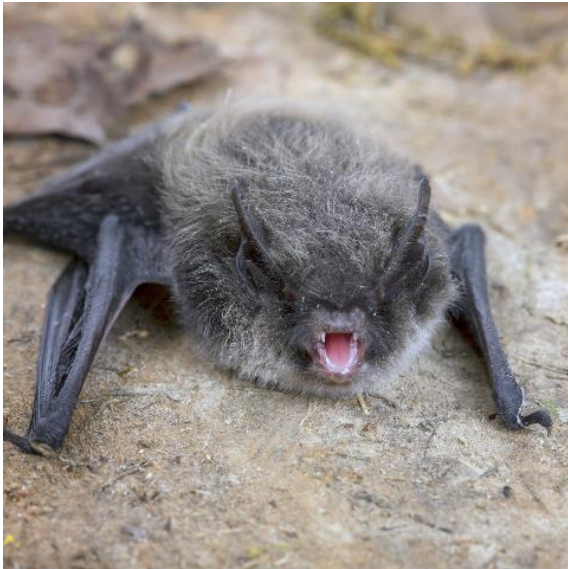
Espèce	Passages Vigie-Chiro		Passages Vigie-Chiro		Liste rouge				Espèce prioritaire (PNAC)
	14/04/2022		28/09/2022		Reg.	Fr.	Eu.	Int.	
	Nb contacts	Risque d'erreur (%)	Nb contacts	Risque d'erreur (%)					
Noctule de Leisler ( <i>Nyctalus leisleri</i> )	1	94	5	2	LC	NT	LC	LC	X
Pipistrelle commune ( <i>Pipistrellus pipistrellus</i> )	35	33	8	56	LC	NT	-	LC	X
Murin à moustaches ( <i>Myotis mystacinus</i> )	1	96	1	95	DD	LC	LC	LC	
Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> )	5	13			LC	LC	NT	LC	X
Murin à oreilles échanquées ( <i>Myotis emarginatus</i> )	1	59	1	93	LC	LC	LC	LC	
Vespère de Savi ( <i>Hypsugo savii</i> )	2	60			LC	LC	LC	LC	
Pipistrelle de Kuhl ( <i>Pipistrellus kuhlii</i> )	10	79	2	97	LC	LC	LC	LC	
Murin de Daubenton ( <i>Myotis daubentonii</i> )	1	94			LC	LC	-	LC	
Serotine commune ( <i>Eptesicus serotinus</i> )			1	91	LC	NT	-	LC	X
Murin de Capaccini ( <i>Myotis capaccinii</i> )			1	97	-	NT	VU	VU	X
Molosse de Cestoni ( <i>Tadarida teniotis</i> )			2	97	DD	NT	LC	LC	
<b>Nombre d'espèces contactées (au moins probable)</b>	<b>1</b>		<b>2</b>						
Total			2						

### 3.3.4.3 Présentation de quelques espèces

Deux espèces sont présentées dans cette partie à travers des fiches descriptives.

#### **PIPISTRELLE COMMUNE**

*Pipistrellus pipistrellus* Shreber, 1774



**Photo 25 : Pipistrelle commune\***

La Pipistrelle commune possède un pelage dorsal brun sombre et un pelage ventral plus clair. La face et les membranes sont brun noir et contrastent avec le pelage. Ses oreilles sont petites et triangulaires.

Durant la période d'hibernation (novembre - mars), elle gîte surtout dans des endroits confinés dans des bâtiments non chauffés (greniers, églises, tunnels). Elle hiberne le plus souvent seule mais elle peut être très grégaire et former de grands groupes. En l'été, pour la mise-bas, elle se regroupe en colonies dans des gîtes très anthropiques comme les maisons, les granges et garages. Les jumeaux ne sont pas rares.

Elle entre en activité, 15 minutes après le coucher du soleil, chassant à quelques kilomètres autour de son gîte, dans des zones humides, des jardins et parcs, des milieux forestiers ou agricoles. Peu lucifuge, elle est capable de s'alimenter autour des éclairages. Elle est très opportuniste et chasse les insectes volants, comme les diptères mais aussi des lépidoptères, des coléoptères, etc.

#### **NOCTULE DE LEISLER**

*Nyctalus leisleri* Kuhl, 1817

Chauve-souris de taille moyenne, sa face et ses membranes alaires sont brunes. Les oreilles sont courtes, larges avec le sommet arrondi, les ailes longues et étroites. La taille de l'avant-bras permet de la différencier des autres noctules.

Cette espèce est migratrice sur presque toute son aire de distribution, elle peut accomplir de très longues distances. Elle recherche les boisements (caduques) à proximité des milieux humides. Durant l'hibernation, elle occupe des cavités arboricoles. Les gîtes de mise-bas sont rares en France puisque la majorité des femelles migrent vers l'est du continent européen au printemps.

Active dès le coucher du soleil, elle chasse des insectes au-dessus des arbres ou au ras de l'eau.

L'espèce est davantage contactée en Corrèze que dans les deux autres départements du Limousin. (GMHL, s. d.)



**Photo 26 : Noctule de Leisler\***

Source : jujurenoult (Julien Renoult), s.d.  
wordpress.org – Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)  
Image recadrée & redimensionnée

### 3.3.5 Autres mammifères

Les écoutes nocturnes ont permis de contacter plus facilement certains mammifères plus actifs à la tombée de la nuit comme le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) ou même les lapins. Ces espèces sont décrites ci-dessous. Les pompiers ont également mentionné l'observation d'un cerf élaphe (*Cervus elaphus*) en bordure de clôture au niveau du point 8.

#### CHEVREUIL

*Capreolus capreolus* Linnaeus, 1758



Photo 27 : Chevreuil – 06/2022 - NC

Le Chevreuil est le cervidé le plus commun et le plus petit de France. Il vit dans les sous-bois de forêts ou bosquets et se nourrit de diverses herbes, feuilles d'arbres/arbustes, branches et bourgeons. Durant l'hiver, il adapte son alimentation en se nourrissant de champignons, lichens, glands...

Très rapide, il peut effectuer des sprints à plus de 75 km/h. Ses longues pattes effilées lui permettent de passer des obstacles telles que des clôtures.

Plutôt farouche, il a su s'adapter à la modification des paysages induite par l'Homme, aux pratiques de chasse favorisant sa sédentarisation (égrainage, blocs de sel) et à la quasi-disparition de ses prédateurs (loup). Sa consommation de bourgeons peut fortement impacter le cycle sylvigénétique de régénération des forêts cultivées par l'Homme. Il n'est pas protégé sur le plan national et est classé chassable.

#### LAPIN DE GARENNE

*Oryctolagus cuniculus* Linnaeus, 1758

Espèce souche des lapins domestiques, il diffère des rongeurs par la présence de deux paires d'incisives (l'une derrière l'autre) à la mâchoire supérieure contre une seule chez les rongeurs. Son champ de vision est de 360° et il possède des cellules photosensibles très développées lui permettant de voir dans l'obscurité.

Très prolifique, il peut se reproduire toute l'année. Il occupe tous types de milieux herbeux, de préférence avec des buissons ou des haies à proximité pour s'y cacher en cas de danger.

Il est en déclin en Europe et en danger d'extinction mondiale à cause des maladies (myxomatose), de la monoculture et la chasse.

Quelques lapins ont été vus lors des écoutes nocturnes en juin.



Photo 28 : Lapin de garenne – 06/2021 - ED

### 3.3.6 Amphibiens

La seule espèce déjà recensée (en 2018) sur la plateforme a été revue cette année lors d'une nocturne. Il s'agit du Crapaud épineux (*Bufo spinosus*).

#### **CRAPAUDS ÉPINEUX**

*Bufo spinosus* (Daudin, 1803)



Photo 29 : Crapaud épineux – 04/22 – HR \*

C'est un des plus grands crapauds d'Europe et le plus commun sur la façade ouest en France. On ne le retrouve que sous une diagonale qui part de la Normandie jusqu'en PACA. Dans les régions de l'est, c'est le Crapaud commun qui est présent.

Il vit aussi bien dans les bois qu'en milieux ouverts, dans les villes comme en montagne, dans les milieux humides comme dans les milieux relativement secs. Il vit sur terre et ne rejoint l'eau que pendant la brève période de reproduction, sinon il reste pendant la journée dans un trou, sous des pierres ou fissures de murailles. C'est dans un trou ayant servi à de l'armement durant la guerre qu'un individu a été trouvé. Il se nourrit d'insectes, d'araignées, de vers de terre et de limaces.

Cette espèce est protégée en France. Un individu a été vu devant le bâtiment du SSLIA.

### 3.3.7 Reptiles

Comme les autres années depuis 2016, aucun reptile n'a été vu cette année sur la plateforme, malgré la mise en place du protocole des plaques à reptile depuis 2021. En effet, 4 plaques sont présentes sur le site et elles ont été replacées lors de notre passage en avril afin de mieux cibler les zones propices à contacter les reptiles. La plateforme présente des milieux favorables pour ce groupe taxonomique, de plus le personnel de l'aéroport confirme avoir vu des serpents et l'Atlas des reptiles de 2015 – 2020 du Limousin confirme la présence de reptiles sur cette zone.



Photo 30 : Plaque à reptiles sur l'aéroport de Brive - 06/22 - HR

### 3.4. Synthèse des résultats

Les résultats des sept années d'inventaires sur la plateforme continuent à enrichir le nombre de données récoltées sur l'aéroport et permettent également de constater que la majorité des espèces se maintiennent sur la plateforme (Tableau 10).

Concernant l'avifaune pour laquelle le protocole EPOC permet de réaliser un suivi dans des conditions similaires d'années en années, 60 % des espèces ont été revues cette année (70 % si on cumule les années 2021 et 2022). Seules 8 espèces n'ont pas été revues depuis 5 ans, dont 3 sont considérées comme disparues en tant qu'espèce nicheuse au niveau régional (Bruant ortolan, Cochevis huppé et Fauvette babillarde). Parmi ces huit espèces, trois d'entre elles sont plutôt inféodées strictement aux milieux boisés comme le Pic épeichette, le Roitelet triple bandeau ou encore le Pouillot siffleur. Par ailleurs, trois nouvelles espèces ont été nouvellement vues cette année.

Concernant les chiroptères pour lesquelles il est également possible d'avoir un suivi standardisé, seulement une espèce a été recontactée avec certitude cette année. Ceci est une première concernant le protocole sur cette plateforme puisque sur les six dernières années (2016-2021), le protocole permettait de contacter en moyenne onze espèces par année c'est-à-dire environ 65 % des espèces inventoriées sur la plateforme. Dans la mesure où la plateforme n'a pas subi de changements majeurs (en termes de gestion, de travaux...) cela semble surprenant. Il faudra l'an prochain rester vigilant pour voir si la tendance se poursuit ou non. Une défaillance du matériel n'est pas à exclure.

Pour les autres taxons, de nouvelles espèces ont été observées de manière opportuniste mais il est difficile de tirer des conclusions quant à l'évolution.

**Tableau 10 : Synthèse des résultats**

TAXON	% D'ESPÈCES REVUES EN 2022	NOMBRE DE NOUVELLES ESPÈCES VUES EN 2022	NOMBRE D'ESPÈCES TOTAL
OISEAUX	60 %	3	88
PLANTES	44 %	7	304
CHIROPTÈRES	5 %	0	17
AUTRES MAMMIFÈRES	20 %	1	5
REPTILES	-	0	0
AMPHIBIENS	-	1	1
INVERTÉBRÉS	8 %	11	278
<b>TOTAL</b>	<b>26 %</b>	<b>23</b>	<b>693</b>

Les zones à enjeu identifiées l'an dernier restent valables. La zone située proche du seuil de piste 11 dans laquelle l'Œdicnème criard est vu depuis de nombreuses années constitue une zone à enjeu fort. En effet, même si cela n'a pas été prouvé, il est probable qu'un couple niche dans cette zone. Il est donc très important de veiller à mener sur cette zone une gestion adaptée à la biologie de cette espèce. Ce sujet sera plus amplement développé dans la partie 4.

4

# THÉMATIQUE 2022 : REPRISE DE LA GESTION



## 4.1. Contexte

Ces dernières années, les espaces verts de la plateforme de Brive n'ont été que peu gérés. Il est vrai qu'au vu de la dynamique de végétation qui est assez lente compte tenu d'une faible épaisseur de sol et de substrat, la végétation se développe assez lentement et de manière éparse. Cependant, sans une gestion même occasionnelle, les milieux ouverts qui composent l'essentiel des habitats sur la plateforme de Brive ont tendance à se refermer avec l'apparition de ligneux, d'abord sous forme de petits arbustes puis d'arbres. Ceci est illustré sur le montage de photos en Figure 8 qui reprend des photos prises en contrebas du seuil de piste 32. Il était totalement dépourvu de ligneux en 2016 et aujourd'hui, une large partie est colonisée par ces derniers. Cette évolution est valable pour de nombreuses zones de la plateforme.



**Figure 8 : Montage photographique montrant l'évolution de la zone sous le seuil de piste 32 entre 2016 et 2022**

L'embroussaillage et l'apparition de zones de fourrés est bien évidemment propice à certaines espèces, puisqu'ils sont un lieu de refuge et de nourriture. Cependant une généralisation de la fermeture des milieux ouverts sur la plateforme tendrait vers une homogénéisation de la plateforme ce qui à terme engendrait une diminution de la biodiversité. De plus, l'apparition de ligneux et notamment de sujets de gros diamètre n'est pas compatible avec la sécurité aérienne et entraînent des coûts d'entretien plus élevés. Enfin, les pelouses calcaires mésophiles à faciès d'embroussaillage sont des habitats d'intérêt communautaires qui nécessitent une intervention humaine pour se maintenir. Ainsi, sans pour autant supprimer tous les fourrés et zones arbustives qui se sont développés sur la plateforme, il est préconisé de limiter leur propagation afin de garder une mosaïque d'habitats et des zones ouvertes.

Par ailleurs, notamment par rapport à la problématique des ligneux, l'aéroport souhaite reprendre la gestion de la plateforme. Étant donné que la gestion d'un espace peut avoir un impact important sur la biodiversité, il est crucial d'adapter cette gestion, encore plus sur un espace comme celui de l'aéroport de Brive qui est un réservoir important de biodiversité à l'échelle locale. C'est pourquoi, des préconisations allant dans ce sens vont être développées dans cette partie.

## 4.2. Recommandations générales pour la fauche des milieux herbacés

---

Une gestion des espaces verts respectueuse des espèces peut se résumer via 4 pratiques complémentaires : 1°) la **fauche haute et coupée**, 2°) la **fauche tardive**, 3°) la **fauche centrifuge** et 4°) **l'export des produits de fauche**.

1°) La **fauche coupée** est à privilégier à la fauche broyée. La fauche broyée a un impact important sur la petite faune. L'appareil broie les végétaux et détruit la faune invertébrée, amphibiens, petits mammifères, oiseaux... qui s'y trouvent ou nichent au sol. Par ailleurs, le broyage enrichit le sol favorisant le développement de plantes généralistes au détriment d'espèces végétales plus exigeantes.

2°) Les prairies sont des espaces fréquentés par de nombreux insectes et de nombreux passereaux nicheurs ne présentant pas de risque pour la sécurité aérienne. La **fauche précoce supprime brutalement la totalité des ressources**, ce qui n'est pas sans conséquence notamment pour l'entomofaune, en particulier pour les pollinisateurs. Une coupe entre fin juin et mi-juillet constitue un bon compromis entre biodiversité et qualité fourragère. Sur le plan de la sécurité, une fauche en début d'été est cohérente puisque la plupart des jeunes oiseaux sont encore incapables de voler et d'occasionner un risque pour l'activité aérienne lors de cette période. Pour les parcelles non exploitables en fourrage, il est conseillé d'attendre le plus tard possible pour faucher : une fauche en septembre/octobre est possible.

3°) Bon nombre d'espèces sont tuées par les machines lorsque la fauche est effectuée de l'extérieur vers l'intérieur. Différentes méthodes peuvent être mises en œuvre pour limiter ces pertes. Le principe majeur est de ne pas piéger la faune dans le centre de la parcelle. La mise en place d'une **fauche centrifuge**, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle, va permettre de repousser la faune vers les bordures.

4°) Les **milieux ouverts les plus diversifiés sont en général les plus pauvres en nutriments** (on les qualifie d'oligotrophes ou mésotrophes). Le fait de laisser la matière organique sur place après une fauche contribue à enrichir le milieu. Ceci a pour conséquence de favoriser les espèces les plus compétitives, en particulier les Poacées, mais aussi les espèces nitrophiles à croissance rapide et plus difficiles à contrôler, ainsi que de réduire la diversité floristique et donc d'uniformiser les habitats. **L'export** évite l'enrichissement du sol en matière organique, appauvrit le sol en azote, favorise la germination des graines et réduit le développement de la végétation. Pour cette même raison, il est préconisé de **ne pas amender** le sol.

## 4.3. Une gestion adaptée en faveur de l'Œdicnème criard

---

### 4.3.1 Rappel sur la biologie de l'Œdicnème criard

Afin de mieux conserver l'espèce il est tout d'abord important de connaître son cycle de vie. Une fiche détaillée de l'espèce est proposée ci-dessous.



# Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*)

	NATIONA	REGION
STATUT	<b>LC</b>	<b>EN</b>

Phénologie de reproduction	JAN	FÉV	MAR	AVR	AVR	MAI	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
	-	-	-	1 - 15	15 - 30	1 - 15	15 - 30	-	-	-	-	-	-	-
Première ponte														
Ponte de remplacement														
	Hivernage		Arrivée sur le site et parade		Ponte		Incubation et élevage des jeunes			Élevage et émancipation				Départ



## Description

L'Œdicnème criard est un oiseau à l'apparence unique dans la région considérée avec ses yeux imposants à l'iris jaune, ses grandes pattes jaunes et son bec à bout noir. Il est en général assez discret en journée, préférant se cacher dans la végétation des milieux arides et caillouteux, où son plumage cryptique lui permet de se confondre dans le paysage. C'est à partir du crépuscule que l'on a plus de chance d'entendre son cri aigu et plaintif, très typique



## Statut national

La population nicheuse est estimée entre 5 000 et 9 000 couples, soit la seconde plus importante d'Europe. Le statut de conservation de l'espèce est jugé en déclin en France. Espèce protégée, inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux.



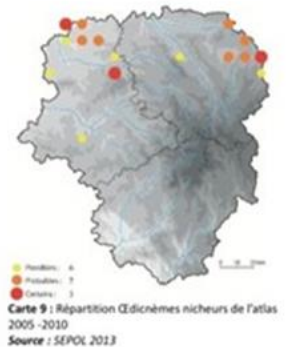
## Habitat et répartition

Il apprécie les milieux arides à végétations rases comme les pelouses calcaires, il peut néanmoins se contenter d'habitats de substitution très réduits et anthropisés comme une ancienne piste bitumée recolonisée par de la végétation basse ou au sein des grandes cultures.



## Statut régional

Un atlas des oiseaux nicheurs du limousin a été produit sur l'année 2005-2010. Les couples nicheurs été au nombre de 3 certains, 7 probables et 6 possibles. À noter qu'aucun couple nicheur n'a été inventorié en Corrèze.



## Alimentation

Il se nourrit principalement d'invertébrés : vers de terre, mille-pattes, coléoptères et particulièrement les bousiers. Occasionnellement, il peut manger des petits oiseaux et des micromammifères par de la végétation basse ou au sein des grandes cultures.

### 4.3.2 L'Œdicnème criard sur l'aéroport de Brive

L'Œdicnème criard est une espèce présente depuis de nombreuses années sur la plateforme de Brive. L'aéroport représente un atout pour le couple d'Œdicnème car l'espèce très sensible au dérangement n'en subit aucun sur le site. Par ailleurs, elle y retrouve son habitat de prédilection pour la reproduction, habitat dont les surfaces diminuent.

L'espèce est observée par l'association Aéro Biodiversité depuis 2017 et a été observée toutes les années depuis sauf en 2019. Ces observations sont pointées sur la Figure 9. Cette année, plusieurs individus ont été observés quasi-simultanément à des endroits différents de la plateforme. Tout d'abord, en dehors de l'emprise stricte de l'aéroport près du point BVE9, deux individus ont été observés lors de la prospection d'avril. Ensuite, des observations d'un individu de l'espèce ont également été faites au niveau du point BVE4, près du seuil de piste 11. Cette zone pourrait être effectivement une zone de reproduction pour un couple. L'habitat correspond parfaitement à ce que l'espèce recherche (zone caillouteuse présentant des zones de végétation clairsemées et rases qui retiennent la chaleur) et des individus y sont observés très régulièrement (depuis au moins deux ans dans cette zone). Cependant, il est impossible d'en être certain puisqu'aucun juvénile n'a encore jamais été observé. Il se peut également que l'espèce tente bel et bien de se reproduire, mais que le succès de reproduction soit nul. Enfin, les écoutes nocturnes menées cette année ont permis d'entendre crier l'espèce le soir à de nombreuses reprises, ce qui confirme sa présence de jour comme de nuit sur ou à proximité de la plateforme.



**Photo 31 : Œdicnème criard en position de repos au niveau du seuil de piste 11 - 06/21 - ED**

**Plan carroyé de l'aéroport  
de Brive Vallée de la Dordogne**

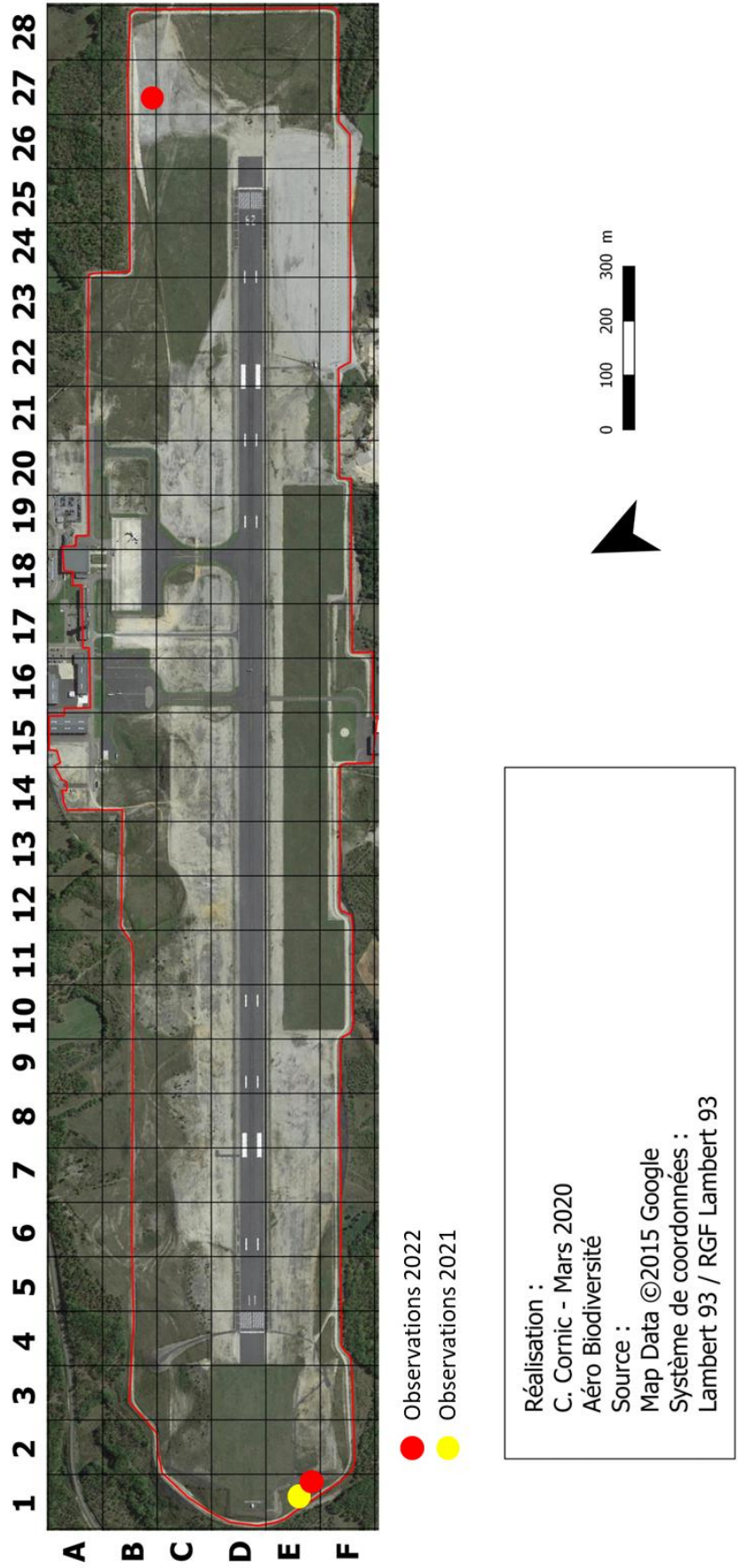


Figure 9 : Position des observations 2021 et 2022

### 4.3.3 Gestion de son habitat

Il est primordial de maintenir son milieu tel qu'il est, c'est-à-dire une végétation clairsemée, comportant des zones caillouteuses. Les arbustes notamment les peupliers se développant sur cette zone peuvent être retirés, en effet l'espèce n'appréciera pas si le milieu se referme. Les dates d'interventions sur cette zone sont à proscrire entre 1<sup>er</sup> mars et le 31 septembre.

### 4.3.4 Observations complémentaires pour confirmer la reproduction de l'espèce sur site

Il serait intéressant d'avoir plus d'informations sur les individus présents sur la plateforme de Brive. En effet, des observations fréquentes, accompagnées d'informations contextuelles, sans pour autant causer de dérangement pourrait être de précieuses données pour mieux comprendre le rôle de la plateforme pour ces individus et peut-être trancher sur la reproduction de l'espèce au sein du site.

L'Œdicnème criard est un oiseau très discret encore plus pendant la reproduction. À ce moment l'un des deux individus va couvrir pendant que l'autre reste immobile à surveiller les menaces qui peuvent survenir aux alentours.

#### 1. Comment l'observer ?

Dans un premier temps, l'oiseau sera plus facile à observer dans de bonnes conditions météorologiques donc sans pluie ni vent. L'utilisation d'une paire de jumelles est également conseillée. Il serait bien si possible que lors du tour de ronde la personne face un arrêt observation en haut du chemin sur le point 4 qui permettrait une bonne visibilité du seuil 11. Il serait important de porter une attention plus marquée lorsque le couple arrive sur son site de nidification et quand il repart.

#### 2. Les informations à retranscrire

Plusieurs informations sont à prendre lorsque les individus sont vus ou entendus sur la plateforme. Ce sont des informations très importantes pour avoir une idée plus précise de sa présence sur la plateforme. Voici les éléments à noter :

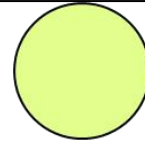
- La date
- L'observateur
- L'endroit précis (avec le carroyage de l'aéroport)
- Le nombre d'individu
- Son comportement (en repos, en surveillance, déplacement, en vol)

Une fiche type pour récolter ces informations est proposée en Annexe 4.

## 4.4. Proposition d'un plan de gestion

Des mesures de gestion par grand type d'habitat sont donner ici. Elles tiennent compte des enjeux écologiques identifiés sur la plateforme. Les pastilles de couleur font référence aux zones identifiées sur la carte en Figure 10.

### Maintenir des milieux herbacés ouverts



Objectif : les milieux ouverts ne peuvent se maintenir sans une action humaine. En effet, ils sont peu à peu colonisés par des ligneux arbustifs comme l'aubépine, les prunelliers ou encore les ronces qui à termes entraînent la fermeture des milieux

Action de gestion : Fauche coupée avec export des résidus

Date d'intervention : Entre fin octobre et fin février. De préférence sur les mois de novembre et décembre

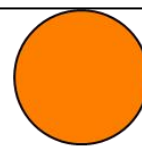
Fréquence d'intervention : Tous les 3 à 5 ans en fonction de la dynamique de végétation

Milieux concernés : Tous les milieux herbacés de la plateforme c'est-à-dire les pelouses méso-xérophiles et les prairies de fauches



Remarques : Étant donnée la faible dynamique de végétation, une gestion par zone est à privilégier : définir un planning sur 3 ans et intervenir chaque année sur une zone différente afin de laisser des zones refuges.

## Maintenir le développement des fourrés



Objectif : en plus de la fauche des milieux ouverts, il est important d'intervenir directement sur les fourrés (ronciers, prunelliers, aubépines) pour éviter la fermeture des milieux ouverts herbacés.

Action de gestion : Gyrobroyage

Date d'intervention : Entre fin octobre et fin février. Si possible laisser le plus longtemps possible les fruits des prunelliers, églantiers, etc.. qui servent de nourriture à de nombreux oiseaux

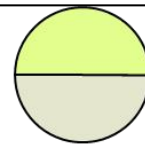
Fréquence d'intervention : Tous les 3 à 5 ans en fonction de la dynamique de végétation

Milieux concernés : Fourrés à prunellier et ronciers



Remarques : Étant donnée la faible dynamique de végétation, la gestion par zone est à privilégier : définir un planning sur 3 ans et intervenir chaque année sur une zone différente afin de laisser des zones refuge

## Maintenir le développement des Peupliers



Objectif : en plus de la fauche des milieux ouverts, il est important d'intervenir directement sur les fourrés (ronciers, prunelliers, aubépines) pour éviter la fermeture des milieux ouverts herbacés.

Action de gestion : Arrachage

Date d'intervention : Dès l'apparition de nouvelles pousses pour les pieds en bords de pistes. Plutôt en dehors de la période de nidification pour les autres

Fréquence d'intervention : Dès l'apparition de nouvelles pousses

Milieux concernés : Milieux herbacés. Végétations sur substrats calcaires. Éboulis



Remarques : Si les peupliers sont assez loin des pistes il est possible de les garder en les taillant des temps en temps pour éviter qu'ils ne deviennent trop hauts

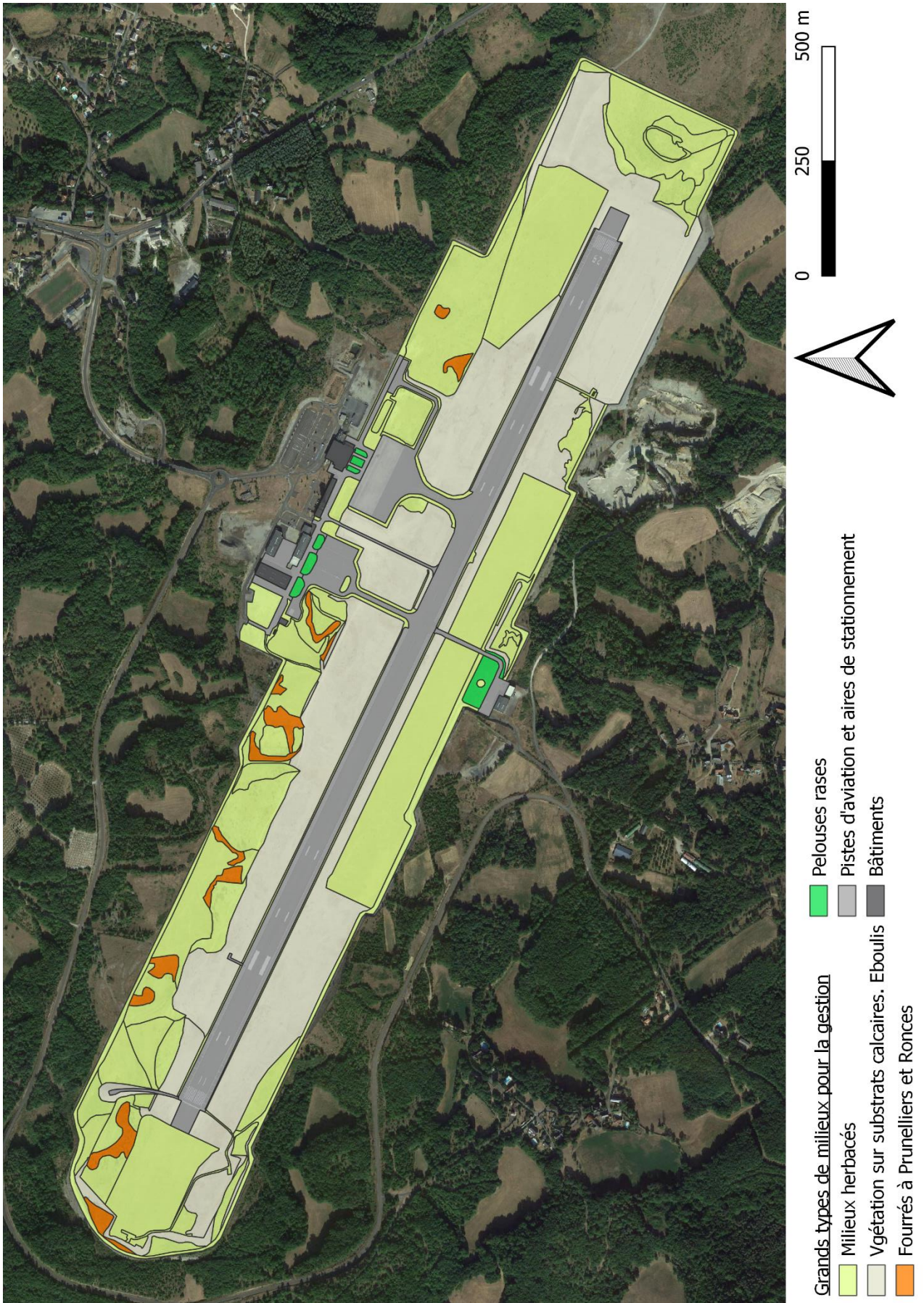


Figure 10 : Grands types de milieux



# CONCLUSION

Cette quatrième année de partenariat entre l'aéroport de Brive et Aéro Biodiversité a permis de consolider les inventaires et de les compléter. En effet, 23 nouvelles espèces tout groupe confondu ont été recensées cette année, dont certaines sont à enjeux car protégés ou rares dans le contexte régional. Cette récolte de nouvelles données a été possible grâce à la poursuite des protocoles par l'équipe d'Aéro Biodiversité.

L'équipe d'Aéro Biodiversité a été accompagnée cette année sur le terrain par des volontaires venant découvrir, le temps d'une journée, la biodiversité sur l'aéroport sur lequel ils travaillent. Cependant, il serait intéressant qu'il puisse y avoir un engagement supplémentaire notamment dans la réalisation de protocoles en autonomie ou de suivi d'espèces à enjeu.

Les changements dans la gestion de certaines zones mis en place cette année seront à suivre dans les prochaines années.

Enfin, des groupes comme les insectes nocturnes pourraient faire l'objet d'inventaire l'an prochain, en même temps que les écoutes nocturnes.



*Photo 32 : Importante émergence d'imago de Demi-deuils en juin sur la plateforme - 06/22 - HR*

# BIBLIOGRAPHIE

- Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, (2009).  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021384277/>
- Bart, K., Chabrol, L., & Antonetti, P. (2014). *Bilan de la problématique végétale invasive en Limousin* (p. 52). Conservatoire botanique national du Massif central \ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Limousin.
- CBNMC. (2013). *Liste rouge de la flore vasculaire du Limousin*.  
<https://www.cbnmc.fr/uploads/post/117/attachments/liste-rouge-limousin.pdf>
- CHR Limousin. (2019). *Les oiseaux rares en Limousin en 2019*. 31.
- Conservatoire d'Espaces Naturels. (s. d.). *Les espèces en France | Plan National d'Actions Chiroptères*. Consulté 28 juillet 2022, à l'adresse <https://plan-actions-chiropteres.fr/les-chauve-souris/les-especes-en-france>
- Delmas, S., Deschamp, P., Sibert, J.-M., Chabrol, L., & Rougerie, R. (2000). *Guide écologique des Papillons du Limousin, Lépidoptères Rhopalocères* (Société Entomologique du Limousin).  
[https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste-rouge-lepidopteres\\_rhopaloceres-limousin\\_2000\\_SEL.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/liste-rouge-lepidopteres_rhopaloceres-limousin_2000_SEL.pdf)
- Directive 2009/147/CE. (2009). 19.
- DREAL Limousin. (2016). *ZNIEFF LIMOUSIN, LISTE DES ESPÈCES ET ESPACES DÉTERMINANTS* (p. 32).  
[https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_synthese\\_liste\\_det\\_znieff\\_limousin\\_final.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_synthese_liste_det_znieff_limousin_final.pdf)
- Duval, M., Hog, J., & Saint-Val, M. (2020). *Liste catégorisée des espèces exotiques envahissantes de la région Grand Est*. Pôle lorrain du futur Conservatoire Botanique National Nord-Est, Conservatoire Botanique d'Alsace et Conservatoire botanique du Bassin Parisien (antenne de Champagne Ardenne).
- GMHL. (s. d.). Consulté 26 octobre 2022, à l'adresse <http://gmhl.asso.fr/>
- La migration des oiseaux | Hegalaldia*. (s. d.). Consulté 28 octobre 2022, à l'adresse <https://www.hegalaldia.org/la-migration-des-oiseaux/>
- Le phénomène de migration*. (2018).



# ANNEXES

Annexe 1 Liste de la flore recensée depuis 2016 sur Brive

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Abies Mill., 1754</i>	Sapins										
<i>Acer campestre L., 1753</i>	Érable champêtre	LC	LC								
<i>Acer monspessulanum L., 1753</i>	Érable de Montpellier	LC	LC								
<i>Achillea millefolium L., 1753</i>	Achillée millefeuille	LC	LC								
<i>Aegonychon purpurocaeruleum (L.) Holub, 1973</i>		LC									
<i>Agrimonia eupatoria L., 1753</i>	Aigremoine eupatoire	LC	LC								
<i>Agrostis stolonifera L., 1753</i>	Agrostide stolonifère	LC	LC								
<i>Ajuga reptans L., 1753</i>	Bugle rampante	LC	LC								
<i>Alcea rosea L., 1753</i>	Rose trémière	LC									
<i>Allium L., 1753</i>											
<i>Allium sphaerocephalon L., 1753</i>	Ail à tête ronde	LC	LC								
<i>Alopecurus pratensis L., 1753</i>	Vulpin des prés	LC	LC								
<i>Alyssum alyssoides (L.) L., 1759</i>	Alysson à calice persistant	LC	NT	ZN							
<i>Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon &amp; M.W.Chase, 1997</i>	Orchis bouffon	LC	LC								
<i>Anacamptis pyramidalis (L.) Rich., 1817</i>	Orchis pyramidal	LC	LC								
<i>Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934</i>	Brome stérile	LC	LC								
<i>Anthericum liliago L., 1753</i>	Phalangère à fleurs de lys	LC	EN	PR							
<i>Anthoxanthum odoratum L., 1753</i>	Flouve odorante	LC	LC								
<i>Anthyllis vulneraria L., 1753</i>	Anthyllide vulnéraire	LC	LC								
<i>Aquilegia vulgaris L., 1753</i>	Ancolie vulgaire	LC	LC								
<i>Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842</i>	Arabette de thalius	LC	LC								
<i>Argyrolobium zanonii (Turra) P.W.Ball, 1968</i>	Argyrolobe de Linné	LC	LC	ZN							
<i>Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl &amp; C.Presl, 1819</i>	Fromental élevé	LC	LC								
<i>Asperula cynanchica L., 1753</i>	Herbe à l'esquinancie	LC	LC								
<i>Bellis perennis L., 1753</i>	Pâquerette	LC	LC								
<i>Betonica officinalis L., 1753</i>	Épiaire officinale	LC	LC								
<i>Blackstonia perfoliata (L.) Huds., 1762</i>	Chlorette	LC	LC								
<i>Bothriochloa ischaemum (L.) Keng, 1936</i>	Barbon pied-de-poule	LC	LC								
<i>Brachypodium pinnatum (L.) P.Beauv., 1812</i>	Brachypode penné	DD									
<i>Briza media L., 1753</i>	Brize intermédiaire	LC	LC								
<i>Bromopsis erecta (Huds.) Fourr., 1869</i>	Brome érigé	LC	LC								
<i>Bromus arvensis L., 1753</i>	Brome des champs	LC	CR	ZN							
<i>Bromus hordeaceus L., 1753</i>	Brome mou	LC	LC								

<sup>1</sup> Liste rouge des espèces en France – chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018)

<sup>2</sup> Liste rouge de la Flore vasculaire du Limousin (CBNMC, 2013)

<sup>3</sup> ZN = espèces déterminantes ZNIEFF (DREAL Limousin, 2016) / PR = espèce bénéficiant d'une protection à l'échelle régionale

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Bromus secalinus</i> L., 1753	Brome faux-seigle	LC	LC								
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David	NA									
<i>Campanula glomerata</i> L., 1753	Campanule agglomérée	LC	LC								
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	LC	LC								
<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753	Campanule à feuilles rondes	LC	LC								
<i>Campanula trachelium</i> L., 1753	Campanule gantelée	LC	LC								
<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	LC	LC								
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée	LC	LC								
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	LC	LC								
<i>Carex halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller	LC	LC								
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	LC	LC								
<i>Carex</i> L., 1753											
<i>Carex muricata</i> L., 1753		LC									
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épis	LC	LC								
<i>Carlina vulgaris</i> L., 1753	Carline commune	LC	LC								
<i>Centaurea jacea</i> L., 1753	Centaurée jacée	LC	LC								
<i>Centaurea nigra</i> L., 1753	Centaurée noire	DD									
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune	LC	LC								
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate	LC	EN	ZN							
<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Duf., 1811	Centranthe chausse-trappe	LC	VU	ZN							
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céaïste aggloméré	LC	LC								
<i>Cerastium tomentosum</i> L., 1753	Céaïste tomenteux	NA									
<i>Chaenorhinum minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite linaire	LC	LC								
<i>Cirsium acaulon</i> (L.) Scop., 1769	Cirse acaule	LC	LC								
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	LC	LC								
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	LC	LC								
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	LC	LC								
<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament glanduleux	LC	NT								
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune	LC	LC								
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	LC	LC								
<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques	LC	LC	ZN							
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	LC	LC								
<i>Coronilla varia</i> L., 1753	Coronille changeante	LC	LC								
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	LC	LC								
<i>Crepis biennis</i> L., 1753	Crépide bisannuelle	LC	NT	ZN							
<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Chiendent pied-de-poule	LC	LC								
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	LC	LC								
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	LC	LC								
<i>Dianthus armeria</i> L., 1753	Œillet velu	LC	LC								
<i>Dianthus carthusianorum</i> L., 1753	Œillet des Chartreux	LC	LC	ZN							
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	LC	LC								
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	LC	LC								
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave de printemps	LC	LC								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Echinochloa crus-galli</i> (L.) P.Beauv., 1812	Échinochloé Pied-de-coq	LC	LC								
<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune	LC	LC								
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée	LC	LC								
<i>Erigeron acris</i> L., 1753	Vergerette acre	LC	EN								
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804		NA									
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	NA									
<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Bec-de-cigogne	LC									
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue	LC	LC								
<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve	LC									
<i>Erodium moschatum</i> (L.) L'Hér., 1789	Bec de Cigogne musqué	LC									
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	LC									
<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland	LC	LC								
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	LC	LC								
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	LC	LC								
<i>Euphorbia cyparissias</i> L., 1753	Euphorbe petit-cyprès	LC	LC								
<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette	LC	NT								
<i>Euphorbia flavicoma</i> DC., 1813	Euphorbe à tête jaune-d'or	LC	VU								
<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin	LC	LC								
<i>Fallopia convolvulus</i> (L.) Á.Löve, 1970	Renouée liseron	LC	LC								
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	LC	LC								
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière	LC	LC								
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794	Filipendule vulgaire	LC	LC								
<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil commun	LC									
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier sauvage	LC	LC								
<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes	LC	LC								
<i>Galeopsis angustifolia</i> Ehrh. ex Hoffm., 1804	Galéopsis à feuilles étroites	LC									
<i>Galium mollugo</i> L., 1753	Gaillet commun	LC	LC								
<i>Galium pumilum</i> Murray, 1770	Gaillet rude	LC	LC								
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune	LC	LC								
<i>Genista</i> L., 1753											
<i>Genista sagittalis</i> L., 1753	Genêt ailé	LC	LC	ZN							
<i>Geranium columbinum</i> L., 1753	Géranium des colombes	LC	LC								
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	LC	LC								
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	LC	LC								
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	LC	LC								
<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes	LC	LC								
<i>Globularia bisnagarica</i> L., 1753	Globulaire commune	LC	LC								
<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins	LC	LC								
<i>Helianthemum nummularium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème jaune	LC	LC								
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide	LC	LC	PR							
<i>Helminthotheca echioides</i> (L.) Holub, 1973	Picride fausse Vipérine	LC									
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Patte d'ours	LC	LC								
<i>Hieracium</i> L., 1753	Épervière										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Spreng., 1826	Orchis bouc	LC	LC								
<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet	LC	LC	PR							
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	LC	LC								
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché	LC	LC								
<i>Hypericum montanum</i> L., 1755	Millepertuis des montagnes	LC	NT	ZN							
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	LC	LC								
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	LC	LC								
<i>Iberis amara</i> L., 1753	Ibérus amer	LC	VU	ZN							
<i>Inula conyzae</i> (Greiss.) DC., 1836	Inule conyze	LC									
<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes	LC	LC								
<i>Iris germanica</i> L., 1753	Iris d'Allemagne	LC									
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Séneçon jacobée	LC	LC								
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants	LC	LC								
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	LC	LC								
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	LC	LC								
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	LC	LC								
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	LC	LC								
<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde	LC	LC								
<i>Knautia arvensis</i> (L.) Coult., 1828	Knautie des champs	LC	LC								
<i>Koeleria vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koelérie du Valais	LC	LC								
<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace	LC	LC	ZN							
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariole	LC	LC								
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	LC	LC								
<i>Lamium purpureum</i> L., 1753	Lamier pourpre	LC	LC								
<i>Lathyrus aphaca</i> L., 1753	Gesse aphyllé	LC	NT								
<i>Lathyrus latifolius</i> L., 1753	Gesse à larges feuilles	LC	LC								
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	LC	LC								
<i>Lathyrus tuberosus</i> L., 1753	Macusson	LC	VU								
<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave	LC									
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779	Marguerite commune	DD	LC								
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne	LC	LC								
<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	LC	LC								
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	LC	LC								
<i>Linum catharticum</i> L., 1753	Lin purgatif	LC	LC								
<i>Linum</i> L., 1753											
<i>Linum tenuifolium</i> L., 1753	Lin à feuilles menues	LC	LC								
<i>Linum usitatissimum</i> L., 1753	Lin cultivé	LC	LC								
<i>Linum usitatissimum</i> subsp. <i>angustifolium</i> (Huds.) Thell., 1912	Lin à feuilles étroites	LC									
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	LC	LC								
<i>Lotus hirsutus</i> L., 1753	Lotier hirsute	LC									
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotus des marais	LC	LC								
<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge	LC	LC								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu	LC									
<i>Malva</i> L., 1753											
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	LC	LC								
<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829	Guimauve hérissée	LC	NT								
<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	Mauve sauvage	LC	LC								
<i>Matricaria</i> L., 1753											
<i>Medicago arabica</i> (L.) Huds., 1762	Luzerne tachetée	LC	LC								
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline	LC	LC								
<i>Medicago sativa</i> L., 1753	Luzerne cultivée	LC	RE								
<i>Melica ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée	LC	LC	ZN							
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	Méillot blanc	LC	LC								
<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Méillot officinal	LC									
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	LC	LC								
<i>Mentha pulegium</i> L., 1753	Menthe pouliot	LC	LC								
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	LC	LC								
<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet	LC	LC								
<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	Muscari à grappes	LC	NE								
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	LC	LC								
<i>Myosotis ramosissima</i> Rochel, 1814	Myosotis rameux	LC	LC								
<i>Neotinea ustulata</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997	Orchis brûlé	LC	LC								
<i>Odontites luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Euphrase jaune	LC	LC								
<i>Odontites vernus</i> (Bellardi) Dumort., 1827	Odontite rouge	LC	LC								
<i>Onobrychis viciifolia</i> Scop., 1772	Sainfoin	LC									
<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très grêle	LC									
<i>Ononis spinosa</i> L., 1753	Bugrane épineuse	LC	LC								
<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille	LC	LC	PR							
<i>Ophrys insectifera</i> L., 1753	Ophrys mouche	LC	LC								
<i>Ophrys scolopax</i> Cav., 1793	Ophrys bécasse	LC	LC	PR							
<i>Orchis mascula</i> (L.) L., 1755	Orchis mâle	LC	LC								
<i>Origanum majorana</i> L., 1753	Marjolaine	NA									
<i>Origanum vulgare</i> L., 1753	Origan commun	LC	LC								
<i>Ornithogalum umbellatum</i> L., 1753	Ornithogale en ombelle	LC	LC								
<i>Orobanche</i> L., 1753											
<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot	LC	LC								
<i>Pastinaca sativa</i> L., 1753	Panais cultivé	LC	LC								
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Œillet prolifère	LC	LC								
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	LC	LC								
<i>Pieris</i> D.Don, 1834											
<i>Pilosella billyana</i> (de Retz) Mateo, 1990	Piloselle de Billy	LC									
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862		LC	LC								
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	LC	LC								
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	LC	LC								



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé	LC	LC								
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	LC	LC								
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	LC	LC								
<i>Polygala calcarea</i> F.W.Schultz, 1837	Polygale du calcaire	LC	LC								
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753	Polygala commun	LC	LC								
<i>Populus nigra</i> L., 1753	Peuplier commun noir	LC	LC								
<i>Portulaca oleracea</i> L., 1753	Pourpier cultivé	LC	LC								
<i>Potentilla recta</i> L., 1753	Potentille dressée	LC	LC								
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	LC	LC								
<i>Potentilla verna</i> L., 1753	Potentille printanière	LC	LC								
<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés	LC	LC								
<i>Primula veris</i> L., 1753	Coucou	LC	LC								
<i>Prunella laciniata</i> (L.) L., 1763	Brunelle laciniée	LC	LC								
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	LC	LC								
<i>Prunus</i> L., 1753											
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire	LC	LC								
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	LC	LC								
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857	Pulmonaire à feuilles longues	LC	LC								
<i>Pulmonaria officinalis</i> L., 1753	Pulmonaire officinale	NA									
<i>Quercus</i> L., 1753											
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	LC	LC								
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or	LC	LC								
<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse	LC	LC								
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	LC	LC								
<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune	LC	LC								
<i>Reseda luteola</i> L., 1753	Réséda jaunâtre	LC	NT								
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	LC	LC								
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Rosier des chiens	LC	LC								
<i>Rosa micrantha</i> Borrer ex Sm., 1812	Rosier à petites fleurs		NE								
<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole	LC									
<i>Rubia peregrina</i> L., 1753	Garance voyageuse	LC	LC	PR							
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce de Bertram		DD								
<i>Rubus</i> L., 1753											
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	LC	LC								
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	LC	LC								
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	LC	LC								
<i>Rumex</i> L., 1753											
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	LC	LC								
<i>Salix atrocinerea</i> Brof., 1804	Saule roux-cendré	LC	LC								
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	LC	LC								
<i>Salix</i> L., 1753	Saules										
<i>Salvia pratensis</i> L., 1753	Sauge des prés	LC	LC								
<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine	LC	VU								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Sambucus ebulus</i> L., 1753	Sureau yèble	LC	LC								
<i>Sanguisorba officinalis</i> L., 1753	Grande pimprenelle	LC	LC	ZN							
<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts	LC	LC								
<i>Scabiosa columbaria</i> L., 1753	Scabieuse colombarie	LC	LC								
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	LC	LC								
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	LC	LC								
<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille	LC	LC								
<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc	LC	LC								
<i>Sedum</i> L., 1753											
<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix, 1785	Orpin à pétales droits		LC								
<i>Sedum rupestre</i> L., 1753	Orpin réfléchi		LC								
<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun	LC	LC								
<i>Setaria verticillata</i> (L.) P.Beauv., 1812	Sétaire verticillée	LC	LC								
<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs	LC	LC								
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	LC	LC								
<i>Silene nutans</i> L., 1753	Silène nutans	LC	LC								
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	Silène enflé	LC	LC								
<i>Sonchus arvensis</i> L., 1753	Laiteron des champs	LC	NT								
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	LC	LC								
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier des bois		LC								
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	Spiranthe d'automne	LC	NT								
<i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810	Sporobole fertile	NA									
<i>Stachys recta</i> L., 1767	Épiaire droite	LC	LC								
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée		LC								
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	NA									
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	LC	LC								
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780											
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal	LC									
<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne	LC	LC								
<i>Thymus pulegioides</i> L., 1753	Thym faux pouliot	LC	LC								
<i>Thymus serpyllum</i> L., 1753	Serpolet à feuilles étroites	DD									
<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun	LC									
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	LC	LC								
<i>Tragopogon dubius</i> Scop., 1772	Grand salsifis	LC	NT								
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	LC	LC								
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	LC	LC								
<i>Trifolium incarnatum</i> L., 1753	Trèfle incarnat	LC	LC								
<i>Trifolium ochroleucon</i> Huds., 1762	Trèfle jaunâtre	LC	LC								
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	LC	LC								
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	LC	LC								
<i>Trifolium rubens</i> L., 1753	Trèfle rougeâtre	LC	LC	ZN							
<i>Trisetum flavescens</i> (L.) P.Beauv., 1812	Trisetè commune	LC	LC								
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme	LC	LC								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>1</sup>	LR Reg. <sup>2</sup>	Autre statut <sup>3</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	LC	LC								
<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	Mache doucette	LC	LC								
<i>Verbascum</i> L., 1753											
<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc	LC	LC								
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	LC	LC								
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	LC	LC								
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	NA									
<i>Vicia bithynica</i> (L.) L., 1759	Vesce de Bithynie	LC	VU	ZN							
<i>Vicia</i> L., 1753											
<i>Vicia sativa</i> L., 1753	Vesce cultivée	NA	LC								
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	LC	LC								
<i>Viola hirta</i> L., 1753	Violette hérissée	LC	LC								
<i>Vitis vinifera</i> L., 1753	Vigne cultivée	LC									
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	LC									
<i>Ziziphora acinos</i> (L.) Melnikov, 2016	Calament acinos	LC									

Annexe 2 : Liste de l'avifaune recensée depuis 2016 sur la plateforme

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>4</sup>	LR Reg. <sup>5</sup>	Prof. <sup>6</sup>	DO <sup>7</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)	Accenteur mouchet	LC	LC	X								
<i>Hieraaetus pennatus</i> (Gmelin, 1788)	Aigle botté	NT	EN	X	X							
<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758	Alouette des champs	NT	LC		X							
<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu	LC	VU	X	X							
<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette grise	LC	LC	X								
<i>Motacilla flava</i> Linnaeus, 1758	Bergeronnette printanière	LC	EN	X								
<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)	Bondrée apivore	LC	LC	X	X							
<i>Emberiza hortulana</i> Linnaeus, 1758	Bruant ortolan	EN	RE	X	X							
<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Bruant proyer	LC	LC	X								
<i>Emberiza cirius</i> Linnaeus, 1766	Bruant zizi	LC	LC	X								
<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)	Busard des roseaux	NT	NE	X	X							
<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1766)	Busard Saint-Martin	LC	CR	X	X							
<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)	Buse variable	LC	LC	X								
<i>Coturnix coturnix</i> (Linnaeus, 1758)	Caille des blés	LC	NT		X							
<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant	VU	VU	X								
<i>Corvus monedula</i> Linnaeus, 1758	Choucas des tours	LC	LC	X	X							

<sup>4</sup> La Liste rouge des espèces menacées – Chapitre Oiseaux de France métropolitaine (IUCN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016)

<sup>5</sup> Liste rouge des oiseaux menacés en Limousin (LPO Limousin, 2015)

<sup>6</sup> Protection nationale : Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, 2009)

<sup>7</sup> DO = Directive Oiseaux. Espèces classées à l'Annexe I de la Directive Oiseaux (Directive 2009/147/CE, 2009)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>4</sup>	LR Reg. <sup>5</sup>	Prof. <sup>6</sup>	DO <sup>7</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Athene noctua</i> (Scopoli, 1769)	Chevêche d'Athéna	LC	LC	X								
<i>Strix aluco</i> Linnaeus, 1758	Chouette hulotte	LC	LC	X								
<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-le-Blanc	LC	EN	X	X							
<i>Cisticola juncidis</i> (Rafinesque, 1810)	Cisticole des joncs	VU	NE	X								
<i>Galerida cristata</i> (Linnaeus, 1758)	Cochevis huppé	LC	RE	X								
<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758	Corneille noire	LC	LC		X							
<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758	Coucou gris	LC	LC	X								
<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)	Effraie des clochers	LC	NT	X								
<i>Elanus caeruleus</i> (Desfontaines, 1789)	Élanion blanc	VU	NE	X	X							
<i>Caprimulgus europaeus</i> Linnaeus, 1758	Engoulevent d'Europe	LC	LC	X	X							
<i>Accipiter nisus</i> (Linnaeus, 1758)	Épervier d'Europe	LC	LC	X								
<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758	Étourneau sansonnet	LC	LC		X							
<i>Falco finnunculus</i> Linnaeus, 1758	Faucon crécerelle	NT	LC	X								
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Faucon pèlerin	LC	VU	X	X							
<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire	LC	LC	X								
<i>Sylvia curruca</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette babillarde	LC	RE	X								
<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787	Fauvette grise	LC	LC	X								
<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes	LC	LC		X							
<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche gris	NT	LC	X								
<i>Ficedula hypoleuca</i> (Pallas, 1764)	Gobemouche noir	VU	NE	X								
<i>Corvus corax</i> Linnaeus, 1758	Grand corbeau	LC	VU	X								
<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820	Grimpereau des jardins	LC	LC	X								
<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758	Grive draine	LC	LC		X							
<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831	Grive musicienne	LC	LC		X							
<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Héron cendré	LC	LC	X								
<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle de fenêtre	NT	VU	X								
<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758	Hirondelle rustique	NT	LC	X								
<i>Upupa epops</i> Linnaeus, 1758	Huppe fasciée	LC	LC	X								
<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)	Hypolaïs polyglotte	LC	LC	X								
<i>Linaria cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	Linotte mélodieuse	VU	LC	X								
<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe	LC	LC	X								
<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir	NT	LC	X	X							
<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758	Merle noir	LC	LC		X							
<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange à longue queue	LC	LC	X								
<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue	LC	LC	X								
<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758	Mésange charbonnière	LC	LC	X								
<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée	LC	LC	X								
<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir	LC	LC	X	X							
<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)	Milan royal	VU	EN	X	X							
<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)	Moineau domestique	LC	LC	X								
<i>Burhinus oedicephalus</i> (Linnaeus, 1758)	Œdicnème criard	LC	EN	X	X							
<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge	LC	DD		X							
<i>Charadrius dubius</i> Scopoli, 1786	Petit Gravelot	LC	EN	X								
<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeiche	LC	LC	X								

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>4</sup>	LR Reg. <sup>5</sup>	Prot. Nat. <sup>6</sup>	DO <sup>7</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Dendrocopos minor</i> (Linnaeus, 1758)	Pic épeichette	VU	LC	X								
<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758	Pic vert, Pivert	LC	LC	X								
<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde	LC	LC		X							
<i>Lanius collurio</i> Linnaeus, 1758	Pie-grièche écorcheur	NT	LC	X								
<i>Columba livia</i> Gmelin, 1789	Pigeon biset	DD	NE		X							
<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758	Pigeon colombin	LC	VU		X							
<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758	Pigeon ramier	LC	LC		X							
<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758	Pinson des arbres	LC	LC	X								
<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit des arbres	LC	LC	X								
<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit farlouse	VU	EN	X								
<i>Pluvialis apricaria</i> (Linnaeus, 1758)	Pluvier doré	NE	NE		X							
<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli	LC	LC	X								
<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)	Pouillot fitis	NT	VU	X								
<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)	Pouillot siffleur	NT	LC	X								
<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1817)	Pouillot véloce	LC	LC	X								
<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	X								
<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831	Rossignol philomèle	LC	LC	X								
<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier	LC	LC	X								
<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)	Rougequeue à front blanc	LC	LC	X								
<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir	LC	LC	X								
<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini	VU	EN	X								
<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758	Sittelle torchepot	LC	LC	X								
<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre	NT	LC	X								
<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois	VU	VU		X							
<i>Streptopelia decaocto</i> (Frivaldszky, 1838)	Tourterelle turque	LC	LC		X							
<i>Oenanthe oenanthe</i> (Linnaeus, 1758)	Traquet motteux	NT	RE	X								
<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Tarier des prés	VU	CR*	X								
<i>Chloris chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe	VU	LC	X								

Annexe 3 : Liste des invertébrés recensés depuis 2016 sur la plateforme

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<b>Annélides</b>											
<i>Aporrectodea arverna</i> (Bouché, 1969)											
<i>Aporrectodea caliginosa</i> (Savigny, 1826)											
<i>Aporrectodea rosea</i> (Savigny, 1826)											

<sup>8</sup> Listes rouges France des Odonates (IUCN France, MNHN, OPIE & SFO, 2016) et des Papillons de jour (IUCN France, MNHN, OPIE & SEF, 2014)

<sup>9</sup> Liste des papillons rare en Limousin (Delmas et al., 2000)

<sup>10</sup> ZN = espèce déterminante ZNIEFF (DREAL Limousin, 2016) / PN = protection nationale

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Lumbricus castaneus</i> (Savigny, 1826)											
<i>Lumbricus friendi</i> Cognetti, 1904											
<i>Lumbricus</i> Linnaeus, 1758											
<i>Murchieona minuscula</i> (Rosa, 1905)											
<i>Proselodrilus</i> Bouché, 1972											
<i>Satchellius mammalis</i> (Savigny, 1826)											
<b>Araignées</b>											
<i>Aculepeira armida</i> (Audouin, 1826)											
<i>Argiope bruennichi</i> (Scopoli, 1772)	Épeire frelon										
<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille										
<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)	Misumène variable										
<i>Oxyopes</i> Latreille, 1804											
<i>Philaeus chrysops</i> (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent										ZN
<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable										
<i>Runcinia grammica</i> (C.L. Koch, 1837)	Thomise rayé										
<i>Thomisus onustus</i> Walckenaer, 1805	Thomise replet										ZN
<i>Titanoeca quadriguttata</i> (Hahn, 1833)											
<b>Coléoptères</b>											
<i>Acmaeoderella flavofasciata</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)											
<i>Agapanthia cardui</i> (Linnaeus, 1767)	Aiguille des piquants										
<i>Agapanthia dahli</i> (Richter, 1820)											
<i>Agapanthia villosoviridescens</i> (De Geer, 1775)											
<i>Bruchinae</i> Latreille, 1802											
<i>Capnodis tenebricosa</i> (Olivier, 1790)	Capnode de l'Oseille										
<i>Capnodis tenebrionis</i> (Linnaeus, 1760)	Capnode du Pêcher										
<i>Cassida vibex</i> Linnaeus, 1767											
<i>Cetonia aurata</i> (Linnaeus, 1758)	Cétoine dorée (la)										
<i>Chrysomela populi</i> Linnaeus, 1758	Chrysomèle populaire										
<i>Cidnopus pilosus</i> (Leske, 1785)											
<i>Clytra laeviuscula</i> Ratzeburg, 1837											
<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758	Coccinelle à 7 points										
<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Coraeus rubi</i> (Linnaeus, 1767)	Bupreste du rosier										
<i>Cryptocephalus</i> Geoffroy, 1762											
<i>Cryptocephalus rugicollis</i> Olivier, 1791	Cryptocéphale à corselet rugueux										
<i>Curculio</i> Linnaeus, 1758											
<i>Dasytes aeratus</i> Stephens, 1830											
<i>Dasytinae</i> Laporte de Castelnau, 1840											
<i>Enicopus</i> Stephens, 1830											
<i>Harpalus</i> Latreille, 1802											
<i>Hippodamia variegata</i> (Goeze, 1777)	Coccinelle des friches										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Hycleus polymorphus polymorphus</i> (Pallas, 1771)											
<i>Lampyris noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)	Ver luisant										
<i>Melolontha melolontha</i> (Linnaeus, 1758)	Grand hanneton commun										
<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)	Cycliste maillot-vert										
<i>Oedemera</i> Olivier, 1789											
<i>Oedemera podagrariae</i> (Linnaeus, 1767)	Cycliste maillot-jaune										
<i>Omophlus lepturoides</i> (Fabricius, 1787)	Omophlus orangé										
<i>Oryctes nasicornis</i> (Linnaeus, 1758)	Scarabée rhinocéros européen										
<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	drap mortuaire (le)										
<i>Phytoecia rufipes</i> (Olivier, 1795)	Phytoécie à fémurs rouges										
<i>Propylea quatuordecimpunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à damier										
<i>Pterostichus melanarius</i> (Illiger, 1798)											
<i>Rhagonycha fulva</i> (Scopoli, 1763)	Téléphore fauve										
<i>Selatosomus</i> Stephens, 1830											
<i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)	Calleux Cycliste										
<i>Stenurella melanura</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Timarcha tenebricosa</i> (Fabricius, 1775)	Grand crache-sang										
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i> (Linnaeus, 1760)											
<i>Allolobophora chlorotica</i> (Savigny, 1826)											
Diptères											
<i>Aplomya confinis</i> (Fallén, 1820)											
<i>Cheilosia</i> Meigen, 1822											
<i>Chloromyia</i> Dufour, 1837											
<i>Chrysotoxum</i> Meigen, 1803											
<i>Cylindromyia</i> Meigen, 1803											
<i>Dasygogon diadema</i> (Fabricius, 1781)											
<i>Dasysyrphus tricinctus</i> (Fallén, 1817)											
<i>Ectophasia crassipennis</i> (Fabricius, 1794)											
<i>Episyrphus balteatus</i> (De Geer, 1776)											
<i>Eriothrix rufomaculata</i> (De Geer, 1776)											
<i>Eristalis arbustorum</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Eristalis tenax</i> (Linnaeus, 1758)	Eristale gluante										
<i>Eupeodes luniger</i> (Meigen, 1822)											
<i>Eupeodes Osten Sacken</i> , 1877											
<i>Gymnosoma</i> Meigen, 1803											
<i>Helophilus pendulus</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Hemipenthes morio</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Hemipenthes velutina</i> (Meigen, 1820)											
<i>Herina lacustris</i> (Meigen, 1826)											
<i>Linnaemya</i> Robineau-Desvoidy, 1830											
<i>Lucilia</i> Robineau-Desvoidy, 1830											

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Miltogramma</i> Meigen, 1803											
<i>Musca autumnalis</i> De Geer, 1776											
<i>Myathropa florea</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Paragus</i> Latreille, 1804											
<i>Peleteria iavana</i> (Wiedemann, 1819)											
<i>Phasia</i> Latreille, 1804											
<i>Physocephala pusilla</i> (Meigen, 1824)											
<i>Sarcophaga carnaria</i> (Linnaeus, 1758)	Mouche à damier										
<i>Scaeva pyrastris</i> (Linnaeus, 1758)	Syrphe du poirier										
<i>Sphaerophoria scripta</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Stomorphina lunata</i> (Fabricius, 1805)											
<i>Systoechus</i> Loew, 1855											
<i>Tabanus bovinus</i> Linnaeus, 1758	Taon à ventre jaunâtre & taches triangulaires blanches										
<i>Tabanus bromius</i> Linnaeus, 1758	Taon gris à jambes fauves										
<i>Tachina</i> Meigen, 1803											
<i>Terellia</i> Robineau-Desvoidy, 1830											
<i>Tolmerus</i> Loew, 1849											
<i>Volucella zonaria</i> (Poda, 1761)	Volucelle zonée										
<b>Gastéropodes</b>											
<i>Pomatias elegans</i> (O.F. Müller, 1774)	Élégante striée										
<i>Arion</i> A. Férussac, 1819											
<i>Cepaea hortensis</i> (O.F. Müller, 1774)	Escargot des jardins										
<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot des haies										
<b>Hémiptères</b>											
<i>Aelia</i> Fabricius, 1803											
<i>Antheminia absinthii</i> (Wagner, 1952)											
<i>Antheminia lunulata</i> (Goeze, 1778)											
<i>Calocoris roseomaculatus</i> (De Geer, 1773)											
<i>Camptopus lateralis</i> (Germar, 1817)	Alydide des genêts										
<i>Carpocoris mediterraneus</i> Tamanini, 1958											
<i>Carpocoris pudicus</i> (Poda, 1761)											
<i>Carpocoris purpureipennis</i> (De Geer, 1773)											
<i>Cercopis intermedia</i> Kirschbaum, 1868											
<i>Coreus marginatus</i> (Linnaeus, 1758)	Corée marginée										
<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés										
<i>Eurydema oleracea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte à raies & rouges ou blanches										
<i>Graphosoma italicum</i> (O.F. Müller, 1766)	Punaise arlequin										
<i>Leptoglossus occidentalis</i> Heidemann, 1910	Punaise américaine du pin										
<i>Lygus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Nabis</i> Latreille, 1802											



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Odontotarsus purpureolineatus</i> (Rossi, 1790)											
<i>Odontotarsus robustus</i> Jakovlev, 1884											
<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)	Philène spumeuse										
<i>Piezodorus lituratus</i> (Fabricius, 1794)											
<i>Pyrrhocoris apterus</i> (Linnaeus, 1758)	Gendarme										
<i>Tibicina haematodes</i> (Scopoli, 1763)	Cigale rouge (Ia)										
<i>Tropidothorax leucopterus</i> (Goeze, 1778)											
<b>Hyménoptères</b>											
<i>Andrena</i> Fabricius, 1775											
<i>Andrena haemorrhoa</i> (Fabricius, 1781)											
<i>Anthidium</i> Fabricius, 1804											
<i>Aphaenogaster gibbosa</i> (Latreille, 1798)											
<i>Apis mellifera</i> Linnaeus, 1758	Abeille domestique										
<i>Bembecinus</i> Costa, 1859											
<i>Bembix oculata</i> Panzer, 1801											
<i>Bombus lapidarius</i> (Linnaeus, 1758)	Bourdon des pierres										
<i>Bombus</i> Latreille, 1802											
<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)	Bourdon des champs										
<i>Camponotus aethiops</i> (Latreille, 1798)											
<i>Camponotus piceus</i> (Leach, 1825)											
<i>Ceratina</i> Latreille, 1802											
<i>Coelioxys</i> Latreille, 1809											
<i>Cryptinae</i> Kirby, 1837											
<i>Eumenes</i> Latreille, 1802											
<i>Formica cunicularia</i> Latreille, 1798											
<i>Formica gagates</i> Latreille, 1798											
<i>Glyptomorpha</i> Holmgren, 1868											
<i>Halictus</i> Latreille, 1804											
<i>Halictus scabiosae</i> (Rossi, 1790)											
<i>Isodontia mexicana</i> (Saussure, 1867)											
<i>Lasioglossum</i> Curtis, 1833											
<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)	Fourmi noire des jardins										
<i>Megachile</i> Latreille, 1802											
<i>Myrmica sabuleti</i> Meinert, 1861											
<i>Myrmica specioides</i> Bondroit, 1918											
<i>Osmia cornuta</i> (Latreille, 1805)											
<i>Osmia</i> Panzer, 1806											
<i>Philanthus triangulum</i> (Fabricius, 1775)											
<i>Plagiolepis pygmaea</i> (Latreille, 1798)											
<i>Polistes dominula</i> (Christ, 1791)	Guêpe poliste										
<i>Polistes gallicus</i> (Linnaeus, 1767)											
<i>Seladonia subaurata</i> (Rossi, 1792)											
<i>Sphecodes</i> Latreille, 1804											

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Tapinoma erraticum</i> (Latreille, 1798)											
<i>Tenthredo</i> Linnaeus, 1758											
<i>Tetraloniella dentata</i> (Germar, 1839)	Eucère dentée										
<i>Tetramorium caespitum</i> (Linnaeus, 1758)											
<i>Vespa velutina</i> Lepeletier, 1836	Frelon à pattes jaunes										
<i>Vespula</i> Thomson, 1869											
<i>Vespula vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Guêpe commune										
<i>Xylocopa</i> Latreille, 1802											
<i>Xylocopa violacea</i> (Linnaeus, 1758)	Abeille charpentière										
Lépidoptères											
<i>Adscita</i> Retzius, 1783											
<i>Anthocharis cardamines</i> (Linnaeus, 1758)	Aurore (L')	LC									
<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé (Le)	LC									
<i>Arethusana arethusa</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Mercure (Le)	LC	Rare (hors Causse)								ZN
<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	Tabac d'Espagne (Le)	LC									
<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Collier-de-corail (Le)	LC									
<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)	Gamma (Le)										
<i>Bembecia Hübner, 1819</i>											
<i>Bembecia ichneumoniformis</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Sésie ichneumon (La)										
<i>Boloria dia</i> (Linnaeus, 1767)	Petite Violette (La)	LC									
<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffmüller, 1775)	Nacré de la Ronce (Le)	LC									
<i>Brintesia circe</i> (Fabricius, 1775)	Silène (Le)	LC									
<i>Callophrys rubi</i> (Linnaeus, 1758)	Thécla de la Ronce (La)	LC									
<i>Campogramma bilineata</i> (Linnaeus, 1758)	Brocatelle d'or (La)										
<i>Carcharodus alceae</i> (Esper, 1780)	Hespérie de l'Alcée (L')	LC									
<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns (L')	LC									
<i>Chamaesphecia empiformis</i> (Esper, 1783)	Sésie empiforme (La)										
<i>Coenonympha arcania</i> (Linnaeus, 1760)	Céphale (Le)	LC									
<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Fadet commun (Le)	LC									
<i>Colias alfacariensis</i> Ribbe, 1905	Fluoré (Le)	LC									
<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Souci (Le)	LC									
<i>Colias</i> Fabricius, 1807											
<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)	Azuré du Trèfle (L')	LC									
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frêle (L')	LC	Rare (hors Causse)								ZN
<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)	Phalène picotée (La)										
<i>Erynnis tages</i> (Linnaeus, 1758)	Point de Hongrie (Le)	LC									
<i>Euclidia glyphica</i> (Linnaeus, 1758)	Doubleure jaune (La)										
<i>Euclidia mi</i> (Clerck, 1759)	Mi (Le)										
<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence (Le)	LC	Rare								ZN
<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	Citron (Le)	LC									
<i>Idaea ochrata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalie ocreuse (L')										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Iphiclidides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé (Le)	LC									
<i>Issoria lathonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Nacré (Le)	LC									
<i>Lasiocampa trifolii</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Petit minime à bande (Le)										
<i>Lasiocampa trifolii cocles</i> (Geyer, 1831)											
<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	Mégère (La)	LC									
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste (L')	LC	Rare (hors Causse)								ZN
<i>Lysandra coridon</i> (Poda, 1761)	Argus bleu-nacré (L')	LC	Vulnérable (hors Causse)								ZN
<i>Macroglossum stellatarum</i> (Linnaeus, 1758)	Moro-Sphinx (Le)										
<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil (Le)	LC									
<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	Demi-Deuil (Le)	LC									
<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée (La)	LC									
<i>Melitaea Fabricius, 1807</i>											
<i>Melitaea parthenoides</i> Keferstein, 1851	Mélitée de la Lancéole (La)	LC									
<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées (La)	LC									
<i>Mimas tiliae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx du Tilleul (Le)										
<i>Noctua comes</i> Hübner, 1813	Hulotte (La)										
<i>Nomophila noctuella</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)											
<i>Nymphalis polychloros</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Tortue (La)	LC									
<i>Ochlodes sylvanus</i> (Esper, 1777)	Sylvaine (La)	LC									
<i>Papilio machaon</i> Linnaeus, 1758	Machaon (Le)	LC									
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré du Serpolet (L')	LC	Vulnérable								PN / ZN
<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride de la Rave (La)	LC									
<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane (L')	LC									
<i>Pyrgus Hübner, 1819</i>											
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758)	Hespérie de l'Ormière (L')	LC									
<i>Pyronia tithonus</i> (Linnaeus, 1771)	Amaryllis (L')	LC									
<i>Pyropteron affine</i> (Staudinger, 1856)	Sésie des Hélianthèmes										
<i>Saturnia pavonia</i> (Linnaeus, 1758)	Petit Paon de Nuit (Le)										
<i>Satyrium acaciae</i> (Fabricius, 1787)	Thécla de l'Amarel (La)	LC	Rare								ZN
<i>Speyeria aglaja</i> (Linnaeus, 1758)	Grand Nacré (Le)	LC									
<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes (L')	LC	Rare (hors Causse)								ZN
<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)	Ecaille striée (L')										
<i>Synopsis sociaria</i> (Hübner, 1799)	Boarmie compagne (La)										
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808)	Hespérie du Dactyle (L')	LC									
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761)	Hespérie de la Houque (L')	LC									
<i>Tyria jacobaeae</i> (Linnaeus, 1758)	Goutte-de-sang										
<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil (La)										

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Fr. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Vanessa cardui</i> (Linnaeus, 1758)	Vanesse des Chardons (La)	LC									
<i>Zeuzera pyrina</i> (Linnaeus, 1760)	Zeuzère du Marronnier (La)										
<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène du Pied-de-Poule (La)										
<i>Zygaena loti</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Zygène du Lotier (La)										
<i>Zygaena trifolii</i> (Esper, 1783)	Zygène des prés (La)										
<b>Mantoptères</b>											
<i>Ameles decolor</i> (Charpentier, 1825)	Mante décolorée										
<i>Empusa pennata</i> (Thunberg, 1815)	Empuse commune										ZN
<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse										
<b>Mécoptères</b>											
<i>Panorpa germanica</i> Linnaeus, 1758											
<b>Myriapodes</b>											
<i>Glomeris marginata</i> (Villers, 1789)											
<i>Lithobius</i> Leach, 1814											
<b>Neuroptères</b>											
<i>Chrysoperla carnea</i> (Stephens, 1836)											
<i>Libelloides coccajus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré										
<i>Libelloides longicornis</i> (Linnaeus, 1764)	Ascalaphe ambré										
<b>Odonates</b>											
<i>Sympetrum fonscolombii</i> (Selys, 1840)	Sympétrum de Fonscolombe (Le)	LC	LC								
<i>Sympetrum sanguineum</i> (O.F. Müller, 1764)	Sympétrum sanguin (Le)	LC	LC								
<b>Orthoptères</b>											
<i>Aiolopus Fieber, 1853</i>											
<i>Aiolopus strepens</i> (Latreille, 1804)	OEdipode automnale										
<i>Calliptamus Audinet-Serville, 1831</i>											
<i>Calliptamus barbarus barbarus</i> (O.G. Costa, 1836)	Caloptène ochracé										
<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc										ZN
<i>Ephippiger diurnus</i> Dufour, 1841	Ephippigère des vignes										
<i>Euchorthippus Tarbinsky, 1925</i>											
<i>Gomphocerippus brunneus</i> (Thunberg, 1815)											
<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre										
<i>Isophya pyrenaea</i> (Audinet-Serville, 1838)	Barbitiste des Pyrénées										ZN
<i>Oedipoda caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	OEdipode turquoise										
<i>Oedipoda Latreille, 1829</i>											
<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu										
<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanérotère méridional										
<i>Platycleis albopunctata</i> (Goeze, 1778)	Decticelle grisâtre										
<i>Sphingonotus caeruleus</i> (Linnaeus, 1767)	Oedipode aigue-marine										
<i>Sphingonotus</i> Fieber, 1853											

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Ft. <sup>8</sup>	LR Reg. <sup>9</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Autre statut <sup>10</sup>
<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande Sauterelle verte										
<i>Tylopsis lilifolia</i> (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé										ZN

Annexe 4 : Liste de chauve-souris et autre mammifères contactés de puis 2016

Non vernaculaire	Nom latin	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	LR Eu. <sup>11</sup>	LR Fr. <sup>12</sup>	PNAC <sup>13</sup>	ZNIEFF <sup>14</sup>
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i> (Schreber, 1774)								VU	LC		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)								-	NT	X	
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)								LC	LC		
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)								-	VU	X	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)								-	LC		
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)								LC	LC		
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)								LC	LC		
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)								-	LC		
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)								LC	NT	X	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)								LC	VU	X	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Natterer in Kuhl, 1817)								LC	LC	X	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)								LC	NT	X	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)								-	NT	X	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i> (J. B. Fischer, 1829)								NT	LC		
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)								NT	LC	X	
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Borkhausen, 1797)								NT	LC	X	
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)								LC	NT		

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Eu. <sup>11</sup>	LR Fr. <sup>12</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i> Pallas, 1778	LC	LC							
Campagnol des champs	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)	LC	LC							
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	NT	NT							
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	LC	LC							

Annexe 5 : Liste des amphibiens recensés depuis 2016

Nom vernaculaire	Nom latin	LR Eu. <sup>11</sup>	LR Fr. <sup>15</sup>	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	LC	LC							

<sup>11</sup> Liste rouge européenne des espèces menacées (UICN, 2021)

<sup>12</sup> La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine (UICN France, MNHN, SFEPM & ONCFS, 2017)

<sup>13</sup> Espèce prioritaire dans le Plan National d'Action en faveur des chiroptères (Tapiero & Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, 2017)

<sup>14</sup> Espèce déterminante ZNIEFF en Limousin (DREAL Limousin, 2016)

<sup>15</sup> La liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Amphibiens et reptiles (UICN France, MNHN & SHF, 2015)







